

Synthèse des connaissances biologiques Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno

pour diffusion



Mars 2014

RÉALISATION

Promoteur du projet



Équipe de travail

Karine Lehoux, chargée de projets
Amélie Lafrance, chargée de projets adjointe
Émilie Roy, professionnelle en environnement
Marie-Ève Payeur, professionnelle en environnement
Mauricio Arango Restrepo, professionnel en environnement
Mylène Dumesnil, technicienne en inventaire biologique
Rody Nigel, géomaticien
Éric Lesage, géomaticien
Marie-Pierre Beauvais, bénévole
Sonia Lussier, agente de communication
Émie Labrecque, chargée de projets

Spécialistes ayant participé aux inventaires ou à leur planification (2013)

André Francoeur, professeur émérite, Université du Québec à Chicoutimi
Arold Lavoie, botaniste consultant
Frédéric Coursol, botaniste consultant
Samuel Denault, ornithologue consultant
François Morneau, ornithologue consultant
Lyne Bouthiller, MDDEFP
Marie Larocque, Hydrologue
Stantec experts-conseils, firme photo-interprétation
Shawna Sévigny, biologiste

Partenaires financiers 2013-2014

Ce projet a été subventionné par le *Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril* du gouvernement du Canada, ainsi que par les programmes : *PILE* du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP), *Faune en danger* et *Protégez les habitats fauniques* de la Fondation de la faune du Québec, *Programme de soutien à la protection des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE)* administré par la CRÉ de la Montérégie Est, et finalement par le programme *Emploi été Canada* du gouvernement du Canada. Nous avons également reçu le soutien financier de la Fondation Cowboys Fringants.

Comment citer ce document :

Nature-Action Québec. 2014. *Synthèse des connaissances biologiques du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno*. Rapport final. 76 pages.

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
1.1. Le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno – État de la situation.....	1
1.2. Historique du projet.....	4
1.3. Présentation des objectifs du projet.....	4
1.4. Synthèse des connaissances biologiques.....	5
2. AIRE D'ÉTUDE	6
2.1 Bois et corridors forestiers métropolitains.....	6
2.2 Secteurs prioritaires.....	7
3. DÉMARCHE GÉNÉRALE	18
3.1 Mise à jour des connaissances.....	18
4. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES AUX MILIEUX NATURELS	20
4.1 Écosystèmes forestiers exceptionnels.....	20
4.1.1 Portrait des EFE sur le territoire.....	20
4.1.2 Démarches et résultats pour l'année 2013.....	21
4.2 Milieux humides.....	21
4.2.1 Cartographie des milieux humides.....	21
4.2.2 Portrait des milieux humides sur le territoire.....	22
4.2.3 Démarches et résultats pour l'année 2013.....	24
4.3 Caractérisation écologique.....	24
4.3.1 Caractérisation externe.....	24
4.3.2 Caractérisation réalisée par NAQ.....	25
4.3.3 Démarches et résultats pour l'année 2013.....	27
5. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES À LA FLORE ET AUX CHAMPIGNONS	28
5.1 Espèces végétales en situation précaire.....	28
5.1.1 Inventaires floristiques réalisés par NAQ.....	28
5.1.2 Démarches et résultats pour l'année 2013.....	28
5.3 Espèces fongiques rares.....	29
6. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES À LA FAUNE	30
6.1 Habitats fauniques.....	30
6.2 Herpétofaune.....	30
6.2.1 Inventaires herpétofauniques.....	30
6.2.2 Inventaires herpétofauniques réalisés par NAQ.....	32
6.2.3 Démarches et résultats pour l'année 2013.....	32
6.3 Avifaune.....	32
6.3.1 Inventaires ornithologiques externes.....	33
6.3.2 Inventaires ornithologiques réalisés par NAQ.....	33
6.3.3 Démarches et résultats pour l'année 2013.....	34

6.4	Mammifères.....	35
6.4.1	Inventaires de mammifères réalisés par des partenaires.....	35
6.4.2	Inventaires de mammifères réalisés par NAQ.....	36
6.4.3	Démarches et résultats pour l'année 2013.....	36
6.5	Poissons.....	37
6.5.1	Démarches et résultats pour l'année 2013.....	37
6.6	Arthropodes.....	38
6.6.1	Espèces en situation précaire	38
7.	REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES.....	39
7.1	Espèces végétales	39
7.2	Espèces d'arthropodes.....	39
8.	CONNECTIVITÉ.....	41
8.1	Projet Connexion Montérégie.....	41
8.2	Consolidation des corridors.....	42
9.	ÉVALUATION DES BESOINS ULTÉRIEURS D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES	45
9.1	Connaissances biologiques.....	45
9.1.1	Caractérisation écologique.....	45
9.1.2	Milieus humides	45
9.1.3	Flore.....	46
9.1.4	Herpétofaune	46
9.1.5	Avifaune	46
9.1.6	Mammifères	47
9.1.7	Autres connaissances biologiques	47
9.2	Connectivité.....	47
9.3	Connaissances sur les usagers et usages.....	47
10.	CONCLUSION	48
	RÉFÉRENCES ET DOCUMENTS CONSULTÉS.....	49
	ANNEXES.....	56

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno et de ses milieux naturels.....	3
Figure 2 : Localisation des secteurs prioritaires en matière de conservation et d'intendance.....	9
Figure 3 : Répartition des différents types de milieux humides du Corridor forestier	22
Figure 4 : Carte des résultats de l'étude de Connexion Montérégie pour le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno	43

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 Carte de localisation des bois et corridors forestiers métropolitains d'intérêt de la CMM	57
Annexe 2 Espèces floristiques en situation précaire présentes dans le Corridor forestier	58
Annexe 3 Espèces floristiques étrangères considérées comme très envahissantes présentes dans le Corridor forestier	60
Annexe 4 Espèces fongiques rares présentes dans le parc national du Mont-Saint-Bruno.....	61
Annexe 5 Espèces d'amphibiens et de reptiles présentes dans le Corridor forestier	62
Annexe 6 Espèces aviaires d'intérêt pour la conservation.....	63
Annexe 7 Espèces aviaires présentes dans le Corridor forestier.....	68
Annexe 8 Espèces de mammifères présentes dans le Corridor forestier	74
Annexe 9 Espèces de poissons présentes dans le Corridor forestier.....	75
Annexe 10 Définitions des codes utilisés pour déterminer le statut de l'espèce et l'abondance relative des oiseaux du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante.....	76

1. INTRODUCTION

1.1. LE CORRIDOR FORESTIER DU MONT-SAINT-BRUNO – ÉTAT DE LA SITUATION

Le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno se situe dans les basses-terres du Saint-Laurent et plus précisément dans la plaine du Haut Saint-Laurent. Il s'étend sur plus de 40 kilomètres et renferme 18 465 hectares de milieux naturels. Le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno prend place dans une région constituée en grande partie d'écosystèmes forestiers situés dans le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. Ce territoire abrite une grande biodiversité, tant au niveau des espèces que des habitats (friches, milieux humides, milieux forestiers, etc.). Toutefois, la Montérégie subit de fortes pressions en matière de développement et d'urbanisation, ce qui entraîne la perte et la fragmentation de l'habitat d'espèces en péril et d'intérêt à un rythme accéléré. Entre 1999 et 2002, près de 12 500 hectares de forêts ont disparu. Le couvert forestier s'établirait maintenant à environ 27,5 % du territoire (GéoMont, 2010).

Pour qu'un corridor forestier puisse être profitable au point de vue écologique et ainsi, accomplir diverses fonctions écologiques, ce dernier doit avoir une largeur minimale qui varie en fonction des espèces. Afin de répondre aux exigences vitales de la majorité des espèces, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada recommande une largeur minimale de 900 mètres et des interruptions qui ne dépassent pas 200 mètres (Duchesne *et al.*, 1999). C'est pourquoi le projet du Corridor forestier vise à protéger l'intégrité des milieux naturels d'importance qui forment des liens écologiques de part et d'autre du mont Saint-Bruno (Figure 1).

À certains endroits, le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a une largeur supérieure à 900 mètres. Aux endroits où il s'avère d'une largeur inférieure à 900 mètres, notamment aux limites de la ville de Carignan et de l'agglomération de Longueuil, la succession végétale naturelle des friches ainsi que des travaux de reboisement permettraient d'atteindre cette largeur minimale de forêt. Par ailleurs, plusieurs interruptions supérieures à 200 mètres sont observées au sein du Corridor forestier. Par exemple, au niveau de l'autoroute 20 dans la portion joignant le Bois du Fer-à-Cheval au Boisé de Boucherville et au mont Saint-Bruno. Considérant la nature des interruptions (infrastructures routières, quartiers résidentiels et parcs industriels), le projet prévoit suggérer aux municipalités concernées des mesures, tels des plans de verdissement, pour réduire l'impact de ces interruptions sur le Corridor forestier.

Plusieurs espèces d'intérêt et en situation précaire présentes sur le territoire sont menacées par la perte d'habitat. Pour la majorité des espèces, tout statut confondu, la présence d'un corridor forestier est un facteur essentiel pour le maintien de leurs populations. Un corridor forestier, par la diversité des écosystèmes qui le composent, joue plusieurs rôles :

- assure aux espèces des aires de reproduction, d'alimentation, de repos et d'abri;

- permet les échanges génétiques entre les populations;
- permet aux espèces de recoloniser des endroits d'où elles ont disparu.

Avec l'arrivée du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la création d'une trame verte et bleue du Grand Montréal est prévue. Les partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal (PPÉAM), soit environ 90 organismes, dont Nature-Action Québec, se sont regroupés afin de planifier la protection des espaces naturels de la région métropolitaine de Montréal. Ils réclament la création d'une ceinture verte afin de préserver les milieux naturels et les terres agricoles. La réalisation de la ceinture verte de la Grande région de Montréal permettra le maintien des liens écologiques existants et la création de nouvelles connexions. Des démarches sont présentement en cours, les résultats pourront être constatés cours des prochaines années.

Dans le cadre de la Trame verte et bleue du Grand Montréal, la CMM a défini plusieurs bois et corridors forestiers métropolitains d'intérêt écologique en raison de leur rareté et de leur potentiel écologique. L'ensemble du territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a été identifié comme étant un des cinq projets contribuant à la mise en place de cette Trame verte et bleue. Le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a également été reconnu comme zone prioritaire dans le *Plan de conservation pour l'écorégion de la vallée du Saint-Laurent et du lac Champlain* et dans le *Plan de conservation de l'aire naturelle de la Ceinture verte de Montréal* (PCAN) de la Société canadienne pour la conservation de la nature (CNC).

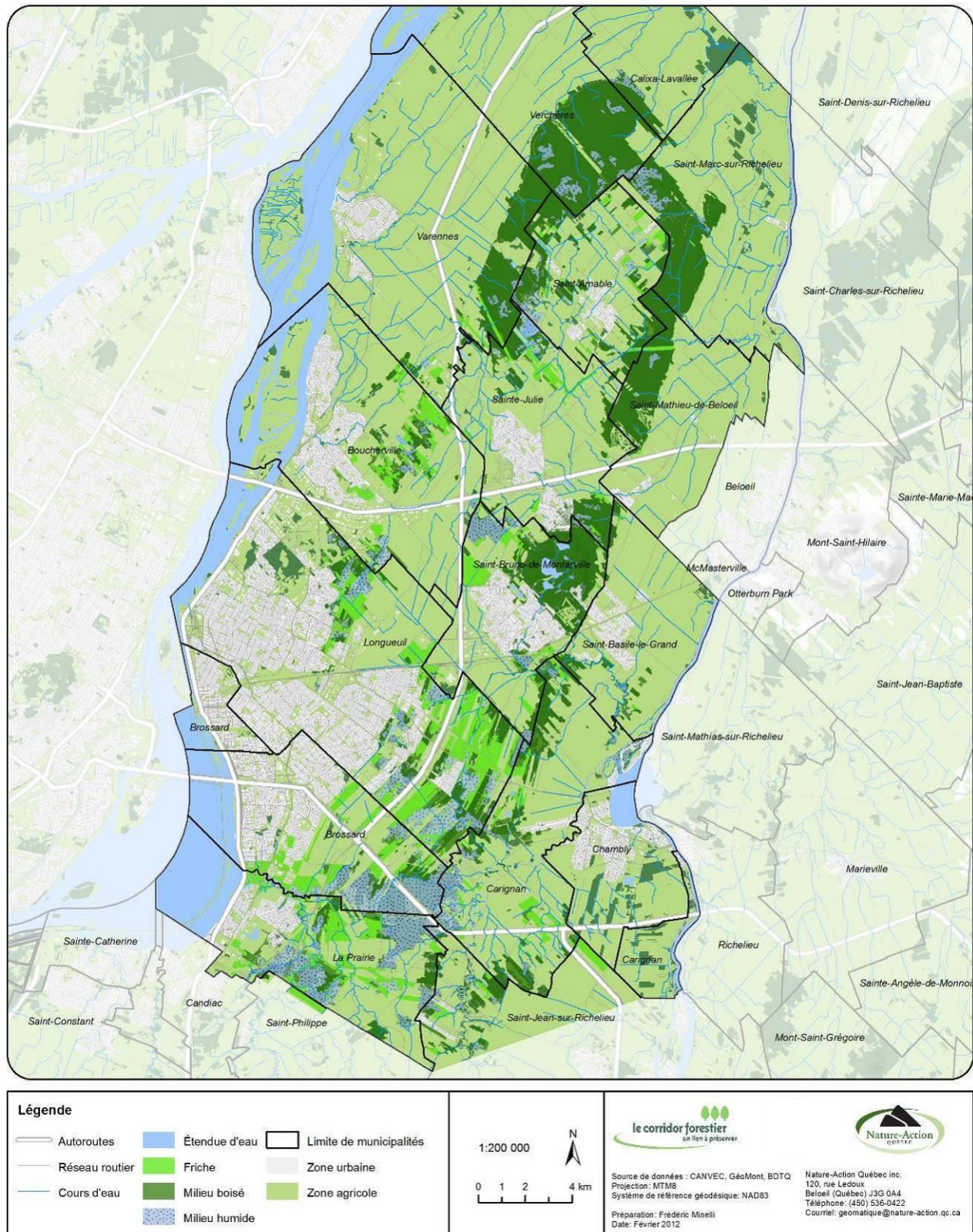


Figure 1 : Localisation du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno et de ses milieux naturels

1.2. HISTORIQUE DU PROJET

Née du désir de protéger un des derniers refuges naturels de la faune et de la flore indigène situés près de Montréal, la Fondation du Mont-Saint-Bruno (FMSB) a été instituée en 1996. Elle a été la première corporation québécoise créée pour assurer la pérennité d'un parc de conservation. En 2004, un partenariat a été établi entre la FMSB et Nature-Action Québec (NAQ) afin de relancer et élargir les activités de protection de la Fondation. Ce partenariat a permis le développement et la mise en œuvre du projet de « Protection et mise en valeur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno ». Après de nombreuses années de partenariat, la Fondation du Mont-Saint-Bruno a décidé en 2012 de concentrer ses efforts de conservation sur le mont Saint-Bruno et les cours d'eau sur son pourtour en raison des pressions de développement se faisant de plus en plus pressantes près de la montagne. NAQ et la FMSB travaillent toujours en collaboration pour diverses activités sur le pourtour du mont Saint-Bruno.

Depuis 2005, en collaboration avec divers spécialistes, plusieurs inventaires biologiques ont été réalisés ainsi que des caractérisations écologiques permettant la découverte de plusieurs habitats fauniques, floristiques et écosystèmes forestiers exceptionnels. De plus, plusieurs actions ont été organisées telles que des activités de sensibilisation, des bulletins d'information et des rencontres avec un nombre considérable de propriétaires pour les informer des richesses présentes sur leurs propriétés. Les activités d'intendance réalisées dans le cadre du projet ont permis de conclure plusieurs ententes de conservation volontaire et même, d'acquérir des milieux naturels à des fins de conservation à perpétuité.

1.3. PRÉSENTATION DES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno vise à maintenir et à améliorer la connectivité entre les milieux naturels, que ce soit par la connexion de friches, de cours d'eau (bandes riveraines), de milieux humides ou boisés. Les activités du projet permettent d'améliorer la qualité de l'eau par le maintien de la végétation dans les bandes riveraines et la préservation de milieux humides, de conserver l'intégrité des habitats d'espèces fauniques et floristiques par des activités de sensibilisation de propriétaires, ainsi que de conserver l'aspect paysagé en milieu agricole et urbain par la conservation volontaire en milieu privé. Plusieurs objectifs spécifiques ont été fixés afin d'atteindre ces résultats:

- Protéger l'intégrité des boisés et des milieux naturels au sein du Corridor forestier qui s'étend de Verchères à La Prairie;
- Contrer la fragmentation et la disparition des habitats de plusieurs espèces fauniques et floristiques;
- Créer une zone tampon autour du parc national du Mont-Saint-Bruno;
- Conserver et rétablir les liens entre les milieux naturels ;
- Travailler de concert avec les différents intervenants déjà présents sur le territoire du projet;

- Réduire les impacts des îlots de chaleur et de la pollution sur la santé publique par la mise en place d'aménagements spécifiques tels que la plantation de végétaux en milieu urbain, la plantation de bandes riveraines, de haies brise-vent et autres.

Les activités proposées dans le projet visent un effet direct sur le maintien du couvert forestier et sur la protection et la mise en valeur des milieux naturels. Ainsi, la protection des habitats et l'atténuation des menaces auxquelles ils sont confrontés contribueront au maintien des populations fauniques et floristiques. De plus, le maintien du couvert forestier et les activités de reverdissement tels l'aménagement de bandes riveraines et la réduction de la quantité ou de l'intensité des îlots de chaleur, contribuera à la santé publique par la diminution de la chaleur ambiante et la création d'un environnement plus sain. Pour arriver à réaliser ces objectifs, l'équipe du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno offre son expertise et son soutien aux propriétaires, aux municipalités, aux municipalités régionales de comtés (MRC) et aux partenaires. Ces services peuvent se traduire par :

- La sensibilisation des propriétaires aux richesses écologiques présentes sur leur terre;
- L'accompagnement des propriétaires désirant pratiquer la foresterie durable;
- Le soutien des propriétaires souhaitant protéger leur terrain à perpétuité;
- L'organisation d'ateliers sur des thèmes forestiers et fauniques;
- La concertation avec différents partenaires, organismes et municipalités;
- L'accompagnement des municipalités dans divers projets de mise en valeur et de conservation.

1.4. SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES BIOLOGIQUES

Le présent document dresse le portrait actuel des connaissances biologiques pour le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno et détermine les zones sensibles où des actions d'intendance devront être effectuées en priorité au cours des prochaines années.

Ce rapport synthèse se divise en sept grandes sections : la description de l'aire d'étude, la démarche générale des travaux d'inventaire et de caractérisation réalisés au cours de l'année, le regroupement des informations connues liées aux milieux naturels et aux espèces végétales et animales, l'évaluation des besoins ultérieurs d'acquisition de connaissances et la conclusion.

2. AIRE D'ÉTUDE

Le territoire du projet est situé dans la plaine des basses-terres du Saint-Laurent, plus précisément dans la région administrative de la Montérégie. La zone d'étude fait entièrement partie du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. Les coordonnées géographiques approximatives sont : 45°45' latitude nord, 45°22' latitude sud, 73°27' longitude ouest et 73°14' longitude est. L'ensemble du territoire, essentiellement de tenure privée, dessine un grand corridor forestier plus ou moins continu, qui s'étend sur 40 kilomètres de Verchères à La Prairie et traverse les limites de cinq municipalités régionales de comté et 16 municipalités (Figure 1). Les différents types de milieux naturels présents sur le territoire du Corridor forestier sont représentés approximativement par : 22 % de milieux humides, 23 % de friches et de 55 % de couvert forestier.

2.1 BOIS ET CORRIDORS FORESTIERS MÉTROPOLITAINS

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a défini en 2002, 31 bois métropolitains d'intérêt écologique, en raison de leur rareté, leur potentiel écologique ou leur potentiel récréatif (Péloquin, 2005). Suite à la désignation de ces boisés d'intérêt, la CMM a adopté, le 17 avril 2003, un règlement de contrôle intérimaire (RCI) lié au schéma d'aménagement du territoire de la CMM. Ce règlement visait entre autres à protéger les bois d'intérêt, en y interdisant la coupe d'arbres (CMM, 2003). Cependant, le RCI n'est jamais entré en vigueur.

En octobre 2009, la CMM a révisé et approuvé les nouvelles limites des bois métropolitains d'intérêt écologique pour, dans certains cas, agrandir leur superficie. Ces nouvelles limites ont été intégrées à la carte des corridors forestiers métropolitains (voir l'Annexe 1 : Carte de localisation des bois et des corridors forestiers métropolitains d'intérêt de la CMM). Le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno abrite cinq de ces bois désignés d'intérêt écologique soit, les bois de Verchères, de Saint-Amable, du mont Saint-Bruno (incluant le Bois de Sainte-Julie et la Tourbière de Saint-Bruno), de Brossard/La Prairie/Carignan et de La Prairie (La Commune). Le projet touche également quatre portions de corridors forestiers métropolitains : le Bois de Boucherville, le Bois de Du Tremblay et deux portions de corridors situés sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Hubert dans l'agglomération de Longueuil.

De ce fait, le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a été intégré au plan 705-120-01 (CMM, 2009), bois et corridors forestiers métropolitains de la CMM (voir Annexe 1). Les milieux naturels qu'il renferme sont maintenant admissibles au Programme d'acquisition et de conservation d'espaces boisés (Fonds vert) de la CMM, mis en place à l'automne 2009.

Désignés par la CMM pour la richesse de leurs écosystèmes et de leurs peuplements, ces bois et ces corridors forestiers d'intérêt écologique abritent une importante diversité faunique et floristique. Les friches, les jeunes peuplements, ainsi que les peuplements matures qui constituent ces boisés offrent d'excellents habitats pour la faune et la flore. Ils comptent également parmi les derniers grands massifs forestiers de la couronne sud de la métropole.

En 2011, la Communauté métropolitaine de Montréal a adopté et mis en vigueur le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) (CMM, 2011). L'une des trois grandes orientations du plan : « Un Grand Montréal avec un environnement protégé et mis en valeur », dont les objectifs se regroupent comme suit :

- Assurer la protection et la mise en valeur des bois d'intérêts métropolitains, des corridors forestiers et des milieux humides.
- Assurer la protection des rives, du littoral, des milieux humides, des paysages et du patrimoine bâti d'intérêt métropolitain.

En 2012, le Ministère des Ressources naturelles a débuté le projet du Corridor vert et bleu Richelieu, dont le territoire intègre le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Ce projet a pour but d'améliorer les habitats fauniques et la qualité de l'eau de la rivière Richelieu, de ses tributaires ainsi que du lac Saint-Pierre. Il permet de préserver, de restaurer et de relier les espaces naturels du bassin versant en privilégiant les cours d'eau et les habitats sensibles.

2.2 SECTEURS PRIORITAIRES

À des fins de priorisation des interventions du projet, neuf secteurs ont été identifiés à l'intérieur du territoire à l'étude (voir la localisation à la Figure 2). Cette priorisation a été déterminée selon plusieurs facteurs tels la présence d'espèces en situation précaire, la collaboration des propriétaires, les opportunités financières, le milieu environnant, la présence de partenaires dans le milieu, les menaces imminentes des projets de développement et le zonage. Bien entendu, la protection de tous les milieux naturels présents à l'intérieur et en périphérie du Corridor forestier est importante.

À noter qu'au cours de l'année 2014, les MRC doivent rendre leur schéma d'aménagement conforme aux exigences du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Ainsi, certains zonages ou affectations pourraient être modifiés.

Secteur du pourtour du mont Saint-Bruno

Noyau central du territoire du Corridor forestier, d'une superficie d'environ 1 343 hectares (incluant la superficie du parc), ce secteur est ceinturé par les autoroutes 20, 30 et la route 116. Cette colline montréalaise et les terrains limitrophes sont occupés par le parc national du Mont-Saint-Bruno (884,1 ha, nouvelles limites d'octobre 2013), les terrains du ministère de la Défense nationale du Canada et plusieurs propriétés privées dans les villes de Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Julie et Saint-Basile-le-Grand. Le mont Saint-Bruno et son pourtour abritent une biodiversité plus qu'exceptionnelle. Plusieurs espèces rares ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables y trouvent refuge. Certains sites renferment une concentration impressionnante d'espèces à statut précaire.

Toutefois, des menaces pèsent toujours sur les milieux naturels du pourtour du mont Saint-Bruno. Un changement de zonage réalisé en 2009 au plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville identifiait des lots boisés comme zone résidentielle d'habitation unifamiliale (Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, 2009), comme pour le cas de la propriété de l'Académie des Sacrés-Cœurs qui auparavant était zonée institutionnelle. Il s'agit d'un secteur riche en biodiversité dont la conservation reste à surveiller attentivement dans les années à venir. NAQ poursuivra ses démarches de conservation volontaire avec les propriétaires privés sur le pourtour du parc national du Mont-Saint-Bruno afin de protéger à perpétuité les milieux naturels qui s'y trouvent.

Des démarches de conservation à perpétuité pour 12 hectares dans le Bois de Sainte-Julie ont été conclues en 2010 et 2011. NAQ est devenu propriétaire de 7,96 hectares et la Ville de Sainte-Julie de 4,2 hectares. Des servitudes de conservation ont été grevées aux propriétés de la Ville afin de protéger à perpétuité ce milieu naturel. NAQ a déposé en 2013 une demande de reconnaissance de réserve naturelle en milieu privé pour cette propriété.

Un regroupement de citoyens et plusieurs organisations militent actuellement pour la conservation du Boisé des Hirondelles, d'une superficie d'environ 6 hectares, voués à court terme au développement domiciliaire. Ce boisé se trouve en zone d'habitation identifiée en 2009 dans le plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville. En 2006, NAQ et la FMSB avaient rencontré le maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville afin de le sensibiliser à la protection de ce milieu naturel et de lui offrir un accompagnement pour la conservation de ce boisé. Les démarches auprès de la Ville n'avaient pas mené à la conservation de ce milieu naturel.

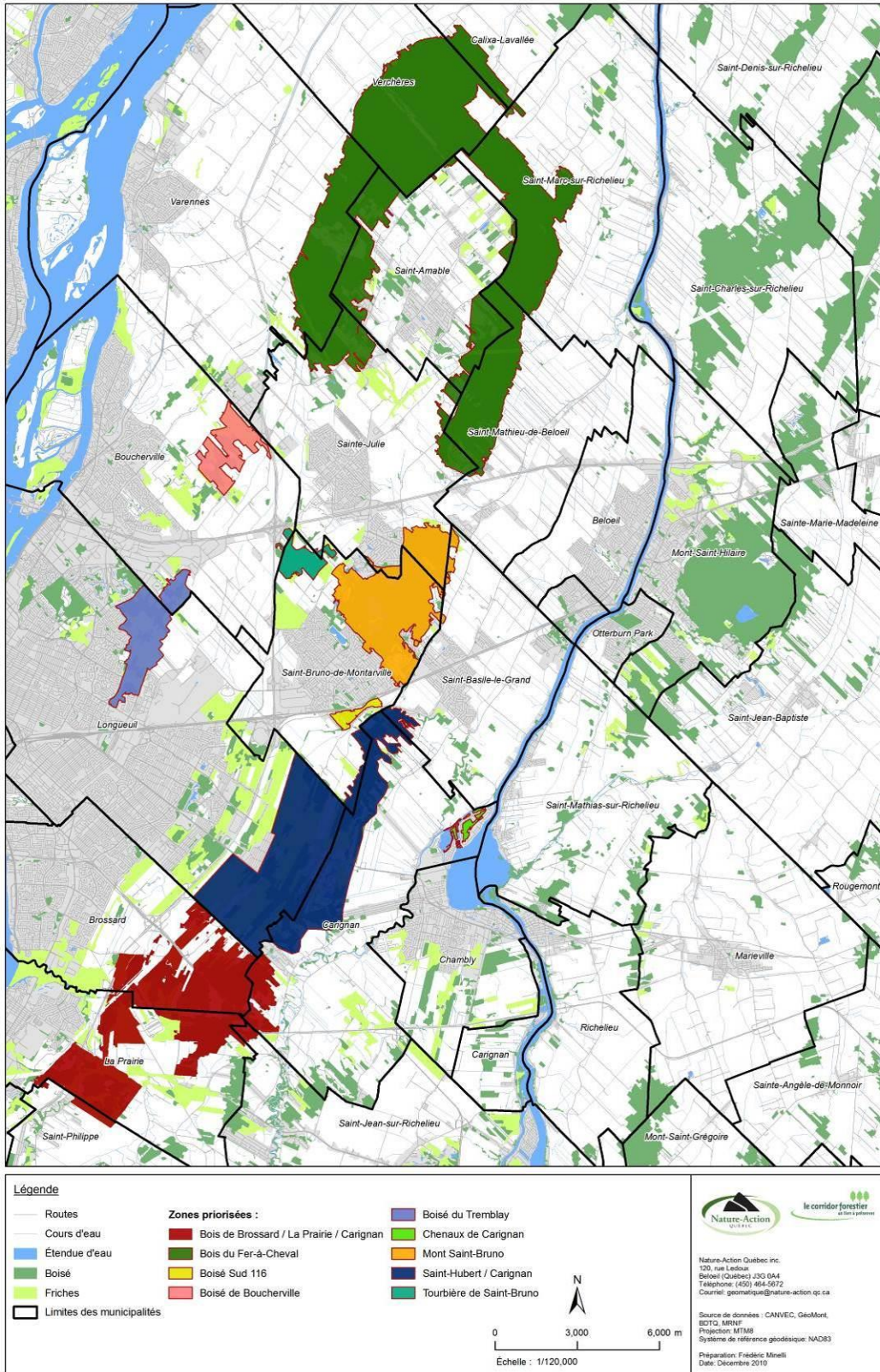


Figure 2 : Localisation des secteurs prioritaires en matière de conservation et d'intendance

Secteur de la Tourbière de Saint-Bruno

La Tourbière de Saint-Bruno se situe à l'intersection des autoroutes 20 et 30. D'une superficie approximative de 115 hectares, la plus grande partie de la tourbière se situe sur des lots publics. C'est le milieu naturel ayant reçu la plus haute cote par l'étude de caractérisation des milieux humides de l'agglomération de Longueuil (Alliance Environnement (GDG) inc., 2004). Cette tourbière a été identifiée comme « forêt périurbaine » dans le schéma d'aménagement de l'agglomération de Longueuil ce qui contribue à soutenir sa protection (Agglomération de Longueuil, 2010). Ce secteur se trouve principalement en zone agricole, ce qui le rend vulnérable aux activités de drainage en périphérie. La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville et le MAPAQ ont cédé les portions de leurs terrains situés à l'intérieur de la Tourbière de Saint-Bruno au MDDEFP afin d'agrandir le parc national du Mont-Saint-Bruno. Cet agrandissement a été publié officiellement dans la Gazette officielle du Québec le 23 octobre 2013. Une partie de la tourbière (environ 28 ha) appartient toujours à des particuliers.

Secteur du Boisé Sud 116

Le Boisé Sud 116 est situé sur le territoire de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, au sud de la route 116 et à l'est de l'autoroute 30. Il a une superficie approximative de 35 hectares et s'étend au nord et au sud de la montée Sabourin. Ce boisé est identifié comme milieu naturel d'intérêt confirmé dans le Plan de conservation et de gestion des milieux naturels de l'agglomération de Longueuil (2005) et est également identifié comme prioritaire pour des fins de conservation. Le Boisé Sud 116 est caractérisé par la présence notable de milieux humides : étangs temporaires et permanents, ruisseaux, marais et marécages, qui abritent entre autres une population de rainette faux-grillon de l'Ouest (Angers *et al.*, 2008d), une espèce désignée vulnérable au Québec et menacée par le COSEPAC.

Ce secteur possède actuellement une affectation résidentielle dans le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil (2010) ainsi que dans le plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville (2009). Ce secteur fait donc face à d'importantes pressions de développement domiciliaire à court terme. Selon le nouveau plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville de 2011, le milieu humide présent dans ce secteur serait conservé à même le projet de développement. Toutefois, malgré la conservation du milieu humide comme tel, il apparaît que celui-ci serait isolé du ruisseau Massé et du Boisé de Carignan (Corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno).

Secteur du Bois du Fer-à-Cheval

Ce massif forestier d'une superficie d'environ 6 362 hectares, aussi nommé Bois de Varennes/Verchères et du Grand Coteau, est le plus grand massif sur le territoire couvert par le projet. Il est entouré de terres agricoles et situé entre l'autoroute 30, l'autoroute 20 et la rivière Richelieu. Il englobe une partie des municipalités de Calixa-Lavallée, Saint-Amable, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloil, Sainte-Julie, Varennes et Verchères. Les possibilités d'attribution d'un statut de protection permanent tout en

maintenant sa mise en valeur seraient à étudier pour l'ensemble de ce massif forestier. Les peuplements forestiers d'intérieur sont principalement constitués de peuplements résineux et mixtes tandis que sur le pourtour du bois, on retrouve des peuplements de feuillus. Ce bois regroupe une grande concentration d'espèces en situation précaire et d'intérêt, associées à un habitat particulier ou à un grand domaine vital. Depuis le début des activités du projet dans le secteur du Bois du Fer-à-Cheval, plus de 265 propriétaires ont été sensibilisés et/ou accompagnés pour la protection et la mise en valeur de leur propriété. Dans les prochaines années, nous poursuivrons les démarches de conservation volontaire avec les propriétaires en visant la conclusion d'ententes de conservation à perpétuité. D'ailleurs, une première réserve naturelle en milieu privé avec un propriétaire privé, dans le cadre du projet du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, sera reconnue par le MDDEFP au cours de l'année 2014.

Dans le schéma d'aménagement révisé de la MRC de la Vallée-du-Richelieu (MRC de la Vallée-du-Richelieu, 2006), ce bois a une affectation de protection, incluant la conservation du couvert végétal. Puis, à l'intérieur du schéma d'aménagement révisé de la MRC Marguerite-D'Youville (MRC Marguerite-D'Youville, 2005), le massif boisé est présenté comme aire naturelle d'importance régionale et est divisé en trois types d'affectation agricole (récréation extensive, récréation intensive et industrielle). Peu urbanisé, le secteur du Bois du Fer-à-Cheval est surtout utilisé par les propriétaires pour la pratique d'activités acéricoles et la coupe de bois de chauffage non commerciale. De plus, on y retrouve la présence de trois terrains de golf et d'une carrière en exploitation qui sectionne pratiquement en deux le Bois de Verchères. Notons également l'implantation en 2013 du Pipeline Saint-Laurent situé parallèlement à l'emprise électrique. Le pipeline traverse d'est en ouest le Bois du Fer-à-Cheval à la hauteur des municipalités de Saint-Mathieu-de-Beloil et de Saint-Amable. Pour la réalisation des travaux, un déboisement d'environ 6 mètres de largeur au nord de l'emprise a été effectué.

Secteur du Boisé Du Tremblay

D'une superficie d'environ 600 hectares, le Boisé Du Tremblay est situé sur le territoire de l'agglomération de Longueuil (arrondissements du Vieux Longueuil et de Saint-Hubert) et de la ville de Boucherville. Ce milieu naturel est l'un des derniers de cette taille à l'intérieur de l'agglomération de Longueuil.

Le Boisé Du Tremblay est composé d'une mosaïque d'habitats tels que des friches, des jeunes peuplements en pleine régénération, des marais et des marécages. Une portion du boisé se démarque par sa composition floristique de fin de succession et de milieux non perturbés. Cette riche composition en habitats favorise l'établissement d'une faune abondante dans le Boisé Du Tremblay. Notons la présence remarquable de la rainette faux-grillon de l'Ouest, une espèce désignée vulnérable au Québec et menacée par le COSEPAC. Également, le Boisé Du Tremblay abrite la plus importante métapopulation de rainette faux-grillon de l'Ouest en Montérégie (Angers *et al.*, 2007).

Actuellement, la portion située dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil fait face à des pressions imminentes de développement domiciliaire, principalement dans le secteur sud du boisé qui est zoné résidentiel dans le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil (2010). La portion du Boisé Du Tremblay située plus au nord-est, est en majeure partie d'affectation agricole – forêt périurbaine, ainsi que d'affectation récréative et de protection, conférant à cette partie du boisé une certaine protection à court et moyen terme. Les propriétés appartenant à la Ville de Longueuil, situées à l'intérieur des limites du Boisé Du Tremblay sont actuellement en processus d'être désignées « refuge faunique » par le MRNF pour protéger l'habitat de la rainette faux-grillon de l'Ouest. En mars 2012, la Ville de Longueuil a octroyé le mandat à NAQ d'entreprendre des démarches d'acquisitions auprès de propriétaires privés situés dans le Boisé Du Tremblay à Longueuil. L'objectif est de consolider la conservation du Boisé Du Tremblay en acquérant les terrains de grande superficie en zone agricole et certains terrains en zone blanche. À ce jour, 0,73 hectare (8 lots) a été protégé (excluant les terrains appartenant à la Ville).

Depuis 2007, NAQ a acquis 100 hectares de terrain dans le Boisé Du Tremblay à Boucherville pour des fins de conservation à perpétuité. Un plan de gestion et de conservation des propriétés ainsi qu'un plan de mise en valeur ont respectivement été finalisés en 2009 et 2010. La mise en œuvre du plan de mise en valeur a débuté en 2011 avec la fermeture de certains sentiers par la plantation de végétaux, le retrait de déchets, la sensibilisation des voisins et des usagers, ainsi que par la création d'un groupe de bénévoles. Des patrouilles de surveillance des propriétés sont effectuées dans le cadre du plan de gestion. Toutefois, ces terrains ne sont actuellement pas ouverts au public. En août 2012, la majorité de ces terrains a été reconnue comme réserve naturelle en milieu privé : la Réserve naturelle du Boisé-Du Tremblay. À l'été 2013, un projet d'implantation d'une prairie sauvage a été effectué sur 16 000 m² dans le champ agricole à l'extrémité nord-est du Boisé Du Tremblay, sur la propriété de NAQ. L'objectif principal est de recréer une prairie de graminées indigènes en vue de rétablir l'habitat du goglu des prés. Cette démarche est également complémentaire avec le projet du semencier communautaire et la lutte aux espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE), activités réalisées sur le même territoire. Ensemble, ces actions devraient permettre l'évolution de ce champ abandonné vers une prairie offrant un habitat à la faune, notamment aux oiseaux insectivores et granivores, qui subissent de fortes pressions en Montérégie.

Secteur du Boisé de Boucherville

Le Boisé de Boucherville est situé sur le territoire de la ville de Boucherville, au nord-ouest de la jonction des autoroutes 20 et 30. Il s'agit d'un boisé, d'une superficie d'environ 336 hectares. Anciennement cultivée, une grande partie du boisé est maintenant en pleine régénération. Les forêts sont entrecoupées de quelques friches herbacées et arbustives et de milieux humides. Évidemment, la préservation de ces milieux favorisera la régénération des espèces de fin de succession et consolidera ainsi le couvert forestier

du corridor. Le Boisé de Boucherville abrite la deuxième plus importante métapopulation de rainette faux-grillon de l'Ouest en Montérégie, une espèce en situation précaire (CIEL *et al.*, 2006).

La Ville de Boucherville a acquis une grande partie de ce boisé afin de le conserver et de le mettre en valeur. Un plan de conservation et de mise en valeur du boisé a été réalisé par NAQ au cours de l'année 2009 (version préliminaire). À noter que certaines parties de ce bois, dont la périphérie, n'appartiennent pas à la Ville de Boucherville et sont encore sensibles aux menaces des développements domiciliaires.

Secteur du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et du Bois de La Prairie (La Commune est et ouest)

D'une superficie d'environ 2 113 hectares, ce secteur est situé de part et d'autre de l'autoroute 30 et de l'autoroute 10 et forme deux boisés : le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et le Bois de La Prairie (La Commune secteur est et ouest). Le Bois de La Prairie porte plusieurs surnoms, 1) à l'ouest de l'autoroute 30 le boisé humide est surnommé Grand Boisé ou Boisé de la Commune secteur ouest 2) à l'est de l'autoroute 30 on le surnomme Bois de la Commune.

La majeure partie de ces bois est constituée de milieux humides (tourbières, marécages et marais) et est traversée par plusieurs cours d'eau, dont la rivière Saint-Jacques, le ruisseau des Bois et le ruisseau des Prairies. Le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan abrite actuellement une métapopulation de rainette faux-grillon de l'Ouest. Le Bois de La Prairie, secteur ouest, constitue le refuge d'une population isolée de la rainette faux-grillon de l'Ouest (Angers *et al.* 2008 b). Cette rainette est une espèce désignée menacée par le COSEPAC et vulnérable au Québec

- Bois de Brossard/La Prairie/Carignan

Une grande portion du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan située sur le territoire de la ville de Brossard est identifiée forêt périurbaine (zone agricole) dans le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil (Agglomération de Longueuil, 2010). Une portion de moindre superficie est située en zone agricole récréative. Ce zonage lui confère une certaine protection, compte tenu de la limitation des activités permises. Toutefois, un changement de zonage peut être rapidement adopté.

Dans le schéma d'aménagement de la MRC Roussillon (2009), la portion du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan située sur le territoire de La Prairie est zonée agricole viable, agricole dynamique et une petite portion zonée récréative. La Conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a entamé en 2011 une planification de corridors verts sur son territoire en concertation avec Nature-Action Québec et la Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC). Suite à cette planification, des tracés favorables à l'établissement de corridors verts ont été identifiés et les

zones boisées situées à La Prairie en font partie. Les prochaines étapes consisteront à établir un plan d'action régional et à mettre en œuvre des projets pilotes.

Le secteur de l'ancienne carrière appartient majoritairement à un promoteur immobilier (à l'est de l'autoroute 30 et au nord de la route 104). À court terme, des menaces de développement domiciliaire pèsent sur ce milieu naturel très riche advenant un changement du zonage par la Ville de La Prairie.

Pour la portion du Bois située à Carignan, le schéma d'aménagement de la MCR La Vallée-du-Richelieu (2006) présente un zonage de conservation de type 2. Les usages autorisés doivent s'appuyer sur l'objectif de maintenir et de régénérer le couvert forestier ainsi que de conserver les attributs écologiques.

Une grande portion du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan (zonage agricole) est visée par un projet de parc régional de la rivière Saint-Jacques. Plusieurs acteurs pourraient être impliqués dans ce projet, dont la Ville de Brossard, le Comité Zip Ville-Marie et NAQ. Ce projet viserait à protéger une partie de cet écosystème d'intérêt, à assurer la pérennité des espèces fauniques recensées sur le territoire et à permettre aux citoyens la pratique d'activités récréatives leur permettant de profiter de ces milieux naturels (Société de la faune et des Parcs du Québec 2003). Pour ce faire, le projet prévoit des aménagements fauniques, l'aménagement d'une piste cyclable, la construction d'infrastructures d'accueil et l'aménagement d'une aire de pique-nique et d'une aire d'observation de la faune. En lien avec ce projet, une mise à jour des données du territoire et la mise à jour du *Plan directeur d'aménagement et de mise en valeur de la rivière Saint-Jacques* (Société de la faune et des Parcs du Québec 2003) a été réalisée par la ZIP Ville-Marie en 2012. NAQ a participé à la récolte des données et à la création de cartes pour le plan directeur. En 2013, la Ville de Brossard a poursuivi des démarches pour planifier la mise en valeur du secteur.

Depuis le début des activités dans le secteur du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan, plus de 47 propriétaires ont été sensibilisés et accompagnés pour la protection et la mise en valeur de leur propriété. Les démarches de conservation volontaire et la conclusion d'ententes de conservation à perpétuité avec les propriétaires seront poursuivies au cours des prochaines années. Il est à noter que NAQ a acquis huit lots (environ 230 hectares) à l'intérieur du Bois de Brossard en 2011 à des fins de conservation à perpétuité, mais que ceux-ci ne sont actuellement pas accessibles au public. Un plan de gestion a été réalisé en 2011 pour les propriétés de NAQ et des patrouilles de surveillance des propriétés sont réalisées afin de répertorier les usages non permis et sensibiliser les usagers. En novembre 2013, les propriétés de NAQ ont reçu la reconnaissance de réserve naturelle en milieu privé du MDDEFP : la Réserve naturelle du Bois-de-Brossard. En ajoutant les 289 hectares appartenant à la Ville de Brossard aux 230 hectares de NAQ, un total de 520 hectares du Bois de Brossard est à présent protégé.

- **Bois de La Prairie (La Commune est et ouest)**

Le Bois de La Prairie (La Commune est) est en grande partie situé en zone agricole dans le schéma d'aménagement et de développement révisé et amendé de la MRC Roussillon (2009). Des menaces de développement domiciliaire pèsent sur ce milieu naturel advenant un changement du zonage par la Ville de La Prairie.

Le secteur ouest (Grand Boisé) se trouve en zone industrielle légère et multifonctionnelle (zone blanche) et sera développé à court terme. Selon les plans établis, 50 % de la superficie est vouée au développement et l'autre moitié à la conservation et à la mise en valeur. Notons que ce secteur abrite une population isolée de rainette faux-grillon.

Secteur du corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno

Ce secteur prioritaire, d'une superficie approximative de 2 082 ha, forme l'unique corridor de milieux naturels entre deux massifs forestiers d'importance sur la Rive-Sud de Montréal, le mont Saint-Bruno au nord et le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan au sud. La protection de ce corridor est primordiale pour le maintien de l'intégrité écologique des massifs forestiers dont il crée le lien. Environ 45 % de ce corridor est constitué de milieux forestiers, alors qu'une plus faible proportion est constituée de milieux humides (23 % selon Beaulieu et al., 2010) et de friches (31 %). Un autre élément écologique d'importance est que la portion nord de ce corridor abrite une métapopulation de rainette faux-grillon de l'Ouest, espèce en situation précaire, appelée « métapopulation du Grand bois de Carignan/Saint-Bruno » (Angers *et al.*, 2008a).

Dans le schéma d'aménagement de l'agglomération de Longueuil (Agglomération de Longueuil, 2010), la zone située dans l'arrondissement de Saint-Hubert possède plusieurs affectations, soit : agricole (extensive, parc agricole biologique, agricole commerciale et agrotouristique), forêt périurbaine et résidentielle. Le zonage des boisés subsistants à l'intérieur des limites de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville est d'affectation forêt périurbaine.

Dans le schéma d'aménagement de la MRC La Vallée-du-Richelieu (MRC La Vallée-du-Richelieu 2006), une grande proportion des boisés à l'intérieur des limites de la ville de Carignan ont une affectation de protection, mais également récréative et résidentielle, tout comme pour le territoire de la ville de Saint-Basile-le-Grand. Finalement, une grande portion du secteur de la carrière Désourdy à Carignan se trouve en zone résidentielle. Un projet domiciliaire débuté en 2013 fragmente le corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno. La Réserve naturelle du Ruisseau-Robert reconnue en 2004 par le MDDEFP se trouve au sud de ce nouveau développement résidentiel. Un Plan directeur de conservation et de protection des milieux naturels de la ville de Carignan réalisé en 2012 (Groupe S.M. International inc.,

2012), vise entre autres les milieux naturels de ce secteur, mais également ceux du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et des chenaux de Carignan.

L'agglomération de Longueuil souhaite développer sa zone prioritaire d'aménagement agricole, située à l'est de l'autoroute 30 dans l'arrondissement de Saint-Hubert. Cet immense territoire de plus de 1 700 ha est reconnu par plusieurs instances (CMM, CNC et l'Université de McGill) comme zone névralgique vitale pour le maintien de la biodiversité de la Trame Verte et Bleue de Montréal. Cette zone est actuellement constituée de milieux humides (38 %), de terres cultivées, de jeunes boisés ainsi que de friches arbustives, arborescentes et herbacées. L'agglomération s'apprête à effectuer en 2014 un projet pilote de remise en culture sur l'une de ses propriétés. Ce projet, nommé Éco-Territoire permettra de suivre les impacts environnementaux suite à conversion de terre (milieux humides, jeunes peuplements, etc.) et de les comparer à une parcelle témoin. Les milieux humides de l'Éco-Territoire (130 ha) occupent une superficie approximative de 54 %.

Lors de la saison estivale 2013, NAQ a collaboré avec l'agglomération de Longueuil, afin de réaliser des inventaires approfondis sur trois lots à Saint-Hubert. Ces inventaires ont permis de recenser davantage d'espèces et d'évaluer les secteurs essentiels pour la conservation. Également, une photo-interprétation a été effectuée, par une firme spécialisée, sur l'ensemble de la zone prioritaire d'aménagement agricole afin de délimiter les milieux humides de plus de 0,1 hectare.

NAQ souhaite que la conservation des milieux naturels et d'un corridor de déplacement faunique adéquat soit prise en compte dans l'aménagement et le développement de la zone agricole du secteur. Pour ce faire, une bonne connaissance du territoire est essentielle. À partir de cette connaissance fine des sols et du drainage, une mise en valeur intégrée du territoire sera possible et permettra de préserver l'intégrité écologique du corridor forestier reliant les massifs boisés du mont Saint-Bruno et du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan.

Secteur des chenaux de Carignan

Ce secteur se situe à la jonction de la rivière l'Acadie et du bassin de Chambly et à proximité du ruisseau Massé. Il regroupe l'Île Demers, l'Île aux Lièvres, l'Île au Foin et l'Île Goyer, soit une superficie totale de 257 hectares. Ce secteur est composé de milieux boisés, de milieux humides, de friches, d'eau libre et d'un secteur urbain occupant près du tiers de la superficie du secteur des chenaux. Les milieux naturels qui demeurent présents dans les chenaux de Carignan sont constitués d'une grande variété d'habitats qui se reflète dans la richesse des espèces fauniques et floristiques présentes.

Des menaces imminentes de développement domiciliaire sont toujours présentes sur l'Île aux Lièvres et l'Île Goyer. Un regroupement de citoyens a fondé en 2010, l'organisme Nature Carignan visant à militer

pour la préservation des milieux naturels des chenaux de Carignan, mais également de l'ensemble des milieux naturels à l'intérieur des limites de la ville de Carignan. De même, des citoyens de toute la région du bassin de Chambly ont constitué un collectif inter municipal, soit le Collectif pour le parc du bassin de Chambly, afin de proposer la création d'un parc écologique et patrimonial englobant les milieux naturels encore vierges autour du bassin de Chambly.

En 1997, NAQ a travaillé dans ce secteur pour la restauration des chenaux et pour la sensibilisation des propriétaires riverains à la conservation des écosystèmes et de la qualité de l'eau. En 2011, NAQ a réalisé un projet de sensibilisation à la biodiversité et de formation des propriétaires pour la renaturalisation des rives dans les chenaux de Carignan. En 2012, la caractérisation des berges du Bassin de Chambly visant l'évaluation de leur état et de leur utilisation a été effectuée, afin d'identifier des scénarios de revitalisation des berges en fonction des secteurs et des usages effectués et ceux recherchés. L'ensemble de ces éléments a été regroupé dans un Plan de revitalisation des berges du Bassin de Chambly remis à la Ville de Chambly.

3. DÉMARCHE GÉNÉRALE

3.1 MISE À JOUR DES CONNAISSANCES

Une revue et une mise à jour des connaissances actuelles ont été effectuées en 2013 afin de rassembler l'information disponible touchant les peuplements forestiers, les espèces fauniques et floristiques rares ou en situation précaire, les habitats fauniques et floristiques désignés, les écosystèmes forestiers exceptionnels, les milieux humides, etc. Les bases de données et organismes suivants ont été consultés dans le cadre du projet de 2004 à 2013:

- Agence forestière de la Montérégie;
- Association québécoise des groupes ornithologiques / Programme SOS-POP;
- Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec (AARQ);
- Canards Illimités Canada;
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ);
- Centre de la nature du mont Saint-Hilaire;
- Centre d'interprétation de l'environnement de Longueuil (CIEL);
- Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC);
- Connexion Montérégie : Gonzalez et al. de l'Université McGill
- Groupe Pro-Conseil (anciennement Club ConseilSol);
- Club ornithologique de Longueuil;
- Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM);
- Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN);
- GéoMont, Agence géomatique montréalaise;
- Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ);
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP);
- Ministère des Ressources naturelles (MRN);
- Parc national du Mont-Saint-Bruno;
- Pêches et Océans Canada;
- Regroupement QuébecOiseaux;
- Service de Conservation des ressources, ministère de la Défense nationale;
- Union Saint-Laurent - Grands Lacs;
- Vigile Verte.

Chaque année, ces connaissances préliminaires sont complétées par le biais de travaux de caractérisations et d'inventaires qui permettent de valider certaines informations biologiques ou d'acquérir de nouvelles connaissances pour les secteurs dans lesquels nous avons peu de données.

Les travaux de caractérisation visent à mieux connaître le territoire (sa composition, sa structure, son utilisation et son état de conservation) et à déterminer le potentiel d'habitats pour la faune et la flore. Ces travaux de caractérisation écologique sont effectués entièrement par l'équipe de NAQ. Le territoire du projet étant très vaste, les efforts de caractérisation au début du projet ont porté sur les peuplements identifiés de plus de 70 ans. L'excellente qualité d'habitat qu'offrent les peuplements forestiers matures pour les espèces floristiques et fauniques en situation précaire et sensible est une raison pour laquelle ces milieux ont été inventoriés prioritairement en début de projet. Avec l'avancement du projet, les caractérisations écologiques se déroulent sur l'ensemble du territoire du Corridor forestier chez les propriétaires ayant autorisé l'accès à leurs propriétés.

Les inventaires fauniques et floristiques spécialisés visent à valider les données existantes et à déterminer la présence ou l'absence d'espèces en situation précaire ou sensibles sur des sites abritant potentiellement ces espèces. Les espèces en situation précaire et sensibles possèdent un caractère particulier puisqu'elles sont considérées comme des indicateurs biologiques qui permettent de déterminer la santé des écosystèmes et la valeur écologique du milieu identifiant ainsi les zones à protéger. Les travaux de caractérisation détaillée des populations d'espèces en situation précaire permettent de connaître l'état des populations et d'identifier les menaces au maintien des effectifs afin d'émettre des recommandations de conservation auprès des propriétaires. Ces travaux permettent la réalisation d'un meilleur suivi ultérieur des populations fauniques et floristiques en situation précaire. Les inventaires spécialisés (herpétologiques, botaniques et ornithologiques) sont réalisés par des consultants externes, parfois accompagnés d'un employé de NAQ.

4. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES AUX MILIEUX NATURELS

4.1 ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS

La plupart des écosystèmes forestiers québécois sont plutôt communs, mais certains sont rares, d'autres constituent des refuges d'espèces végétales en situation précaire voir qualifiés de forêts anciennes. Ils sont alors considérés comme des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE). Selon le cadre d'intervention en forêt privée, les terres privées du sud du Québec abritent plus de la moitié de ces EFE potentiels. Selon le MRN, les différents EFE peuvent être définis comme suit (ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF), 2003) :

« Les « forêts refuges » sont caractérisées soit par la présence d'une ou de plusieurs espèces végétales désignées menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être, soit par la présence d'une population remarquable de l'une de ces espèces. »

« Les « écosystèmes forestiers rares » se distinguent par leur composition particulière en espèces végétales, par leur structure ou leur localisation. Ces milieux occupent un nombre restreint de sites et couvrent une superficie réduite. Ils sont qualifiés rares parce qu'ils présentent un ensemble de conditions écologiques particulières ou parce que la plupart sont disparus sous l'effet de l'activité humaine »

« Une « forêt ancienne » est un écosystème forestier où les arbres dominants ont largement dépassé leur maturité, compte tenu du milieu où ils croissent. Ces forêts possèdent une dynamique particulière. On les reconnaît par les arbres sénescents et morts de taille variable qui les composent, ainsi que par les troncs à divers stades de décomposition qui y jonchent au sol. Selon toute apparence, elles n'ont été que peu affectées par l'homme au cours des dernières décennies. »

4.1.1 Portrait des EFE sur le territoire

À ce jour, le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno abrite dix-neuf écosystèmes forestiers exceptionnels validés : treize forêts refuges, deux forêts rares-refuges, trois forêts rares et une forêt ancienne-refuge (Petitclerc, 2013; MRNF, 2011 et Villeneuve, 2008).

4.1.2 Démarches et résultats pour l'année 2013

Un EFE de type forêt refuge a été validé en 2013 par le MRN, il s'agit d'une érablière rouge à frêne rouge situé à Saint-Hubert et abritant une population exceptionnelle de claytonie de Virginie. De plus, un suivi d'effectif de population d'une espèce en situation précaire située dans un EFE de type forêt refuge a été réalisé au cours de l'été 2013. Ce suivi permet de surveiller la tendance de la population et de noter les menaces afin d'accompagner les propriétaires dans la conservation de l'espèce. Depuis le début du projet, c'est plus de 75 propriétaires privés qui ont été sensibilisés à la présence et accompagnés pour la protection d'un écosystème forestier exceptionnel sur leurs propriétés.

4.2 MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides représentent approximativement 25 % de la superficie des milieux naturels du territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Les milieux humides du territoire, toutes catégories confondues, sont représentés à la Figure 1.

4.2.1 Cartographie des milieux humides

En 2010, Canards Illimités et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ont réalisé une cartographie détaillée des milieux humides sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Ils ont pu identifier les milieux humides de plus de 0,5 hectare du territoire à partir de la photo-interprétation en 3D. Leur cartographie identifie les milieux humides selon sept classes : 1) eau peu profonde, 2) marais, 3) prairie humide, 4) marécage, 5) tourbière *fen*, 6) tourbière *bog*, et 7) tourbière boisée (Beaulieu *et al.*, 2010). Cette cartographie a été mise à jour en 2013 pour la Montérégie (Beaulieu *et al.*, 2013).

L'organisme à but non lucratif GéoMont (Agence géomatique montréalaise) a réalisé en 2008 la cartographie de base des milieux humides de la Montérégie d'une superficie supérieure à 0,5 hectare (GéoMont 2008). Six classes de milieux humides ont été utilisées dans le cadre de ce projet : 1) eau peu profonde, 2) marais, 3) marécage, 4) tourbière *fen*, 5) tourbière *bog*, et 6) tourbière boisée. En plus de ces six classes, on retrouve dans leur cartographie la classe « milieu humide potentiel ». Il s'agit de milieux humides dont la présence est signalée sur les cartes écoforestières du MRNF, mais dont les travaux de photo-interprétation de GéoMont n'ont pas permis de déceler d'indices suffisants pour valider la présence et/ou les limites de ces milieux (GéoMont 2008).

Un inventaire des milieux humides a été réalisé en 2004 dans neuf secteurs de l'agglomération de Longueuil par Alliance Environnement (GDG) inc. Cet inventaire a permis d'identifier les milieux humides,

tout d'abord à partir des orthophotographies printanières de l'agglomération de Longueuil et des cartes écoforestières (1 : 20 000), puis par leur validation terrain en utilisant la méthode botanique simplifiée du MDDEP (MDDEP, 2008) et la nomenclature du Système de classification des milieux humides du Québec (Buteau *et al.*, 1994). En plus de l'identification de 285 milieux humides, un indice de qualité des milieux humides a été calculé pour chacun d'eux (Alliance Environnement (GDG) inc., 2004).

En mars 2006, Canards Illimités Canada a publié un *Plan régional de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes* pour la Montérégie (Canards Illimités Canada, 2006). Ces deux références sont une source d'information non négligeable sur les milieux humides du territoire du Corridor forestier.

4.2.2 Portrait des milieux humides sur le territoire

Selon la cartographie de GéoMont (2008), on retrouve une superficie totale approximative de 4 000 hectares de milieux humides sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. La répartition des différents types de milieux humides du Corridor forestier est présentée à la Figure 3. L'analyse de la cartographie des milieux humides de Canards Illimités (Beaulieu *et al.*, 2010) pour le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a été réalisée au cours de l'année 2012 et a permis de mettre à jour nos données pour les milieux humides de plus de 0,5 hectare.

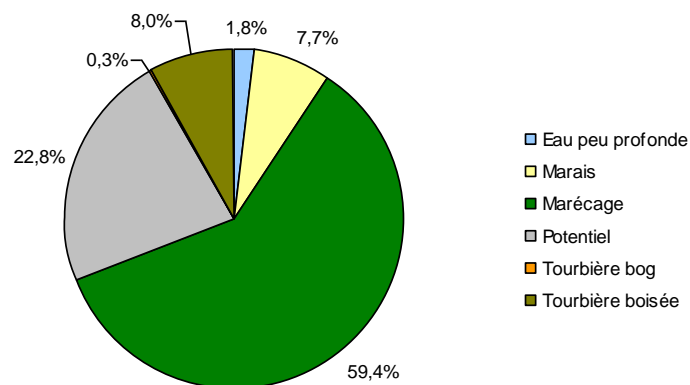


Figure 3 : Répartition des différents types de milieux humides du Corridor forestier

La mise à jour de la cartographie des milieux humides de Canards Illimités Canada et du MDDEFP produite en 2013 (Beaulieu *et al.*, 2013) sera étudiée par l'équipe du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno en 2014 afin de mettre à jour la répartition et la superficie des milieux humides présents sur le territoire du projet.

4.2.2.1 Tourbières

Quelques sites sur le territoire du Corridor forestier présentent une accumulation importante de dépôts organiques, qui forment des tourbières. Deux de ces tourbières se situent dans le secteur central du Corridor (Beaulieu *et al.*, 2010 et Gémont, 2008). La première est située dans le parc national du Mont-Saint-Bruno. Cette tourbière définie comme un *fen* (tourbière minérotrophe), reçoit des quantités variables d'eau, provenant des précipitations et des eaux de drainage du bassin versant. Chargées en minéraux nutritifs, ces eaux enrichissent le sol humide, favorisant surtout la croissance d'une végétation herbacée diversifiée. Cette tourbière provient d'une lente transformation du lac des Atocas en tourbière (Société de la faune et des parcs du Québec, 2000).

La tourbière qui se situe à l'intersection des autoroutes 20 et 30 a une superficie approximative de 115 hectares dont la majeure partie se trouve en terre publique. Cette tourbière de type *bog* (tourbière ombrotrophe), est alimentée en eau que par les précipitations atmosphériques. Les éléments nutritifs contenus dans ce milieu humide proviennent également des précipitations, mais également de la décomposition des végétaux. Cet immense milieu humide, surnommé la Tourbière de Saint-Bruno, est d'une grande beauté et d'un intérêt écologique et patrimonial sans égal. Au cours de l'année 2005 et 2006, les inventaires biologiques réalisés ont permis de confirmer l'occurrence d'espèces végétales en situation précaire, d'amphibiens ainsi que de plusieurs espèces d'oiseaux. La Tourbière de Saint-Bruno recèle un grand potentiel écotouristique et scientifique. D'ailleurs, les terrains qui abritent ce milieu appartiennent maintenant au MDDEFP et sont annexés au parc national du Mont-Saint-Bruno.

Quatre autres tourbières d'importance se trouvent à l'intérieur du territoire, il s'agit toutes de tourbières boisées (GéoMont, 2008). La tourbière boisée est en fait une sous-classe de marécage, qui est caractérisé par la présence de tourbe et dont le couvert végétal est dominé par une strate arborescente mature (GéoMont, 2008). Ces tourbières se trouvent dans le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan au sud-ouest de l'autoroute 10, dans le Bois de La Prairie (La Commune) à l'ouest de l'autoroute 30, à Saint-Hubert et dans le Bois du Fer-à-Cheval à Varennes.

Plusieurs autres sites présentent un grand potentiel d'abriter une tourbière et devront être validés dans les prochaines années dans le cadre du projet.

4.2.2.2 Marécages

Une grande proportion des milieux humides présents sur le territoire du projet sont des marécages, soit environ 60 % de la superficie totale des milieux humides. Les marécages sont inondés pour une période de temps variable, mais de façon importante au printemps. Les marécages sont caractérisés par un couvert d'arbustes et d'arbres sur plus de 30 % de leur superficie, contrairement aux marais, constitués majoritairement d'herbacées. La grande partie de ces marécages sont situés dans le sud du territoire du

projet, plus précisément dans le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan, dans le corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno et dans le Boisé Du Tremblay.

4.2.3 Démarches et résultats pour l'année 2013

Dans les secteurs du Bois du Fer-à-Cheval, du pourtour du Mont-Saint-Bruno, ainsi que des milieux naturels de Saint-Hubert, plusieurs propriétaires privés ont été sensibilisés à l'importance de conserver les milieux humides présents sur leurs propriétés. Certains d'entre eux ont signé une déclaration d'intention, c'est-à-dire une entente de conservation volontaire pour protéger les différents écosystèmes présents sur leurs propriétés, dont les milieux humides.

Une photo-interprétation des milieux humides a été réalisée en 2013 pour le secteur de la zone prioritaire d'aménagement agricole de la Ville de Longueuil à Saint-Hubert, afin de délimiter et d'identifier les types de milieux humides présents. Pour ce faire, des photographies aériennes numériques couleurs, le logiciel ArcGIS et le module de visualisation 3D PurView ont été utilisés. Seuls les milieux humides de plus de 0,1 ha ont été considérés. Les milieux humides identifiés couvrent plus de 690 ha de la zone prioritaire d'aménagement agricole, soit 38 % du territoire. La grande majorité des milieux humides identifiés sont des marécages, mais d'autres types tels que les étangs et les marais ont été observés.

4.3 CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

La caractérisation des peuplements forestiers vise à acquérir des connaissances générales sur l'état du milieu, son utilisation, son niveau de perturbation, son état général de conservation ainsi que son potentiel d'habitat pour la faune. Le tout a pour but de mieux orienter les efforts d'inventaires dans les années à venir et de faciliter la priorisation des sites à conserver et la priorisation de nos actions d'intendance et d'accompagnement auprès des propriétaires privés et des municipalités. Tous les travaux de caractérisation réalisés dans le cadre de notre projet ont préalablement fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès des propriétaires concernés.

4.3.1 Caractérisation externe

Les données intégrées dans la banque d'information associée au Système d'information écoforestière (SIEF), géré par le MRN, ont été récoltées dans le cadre du quatrième programme d'inventaires écoforestiers du territoire québécois. Dans le cadre du projet du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, les peuplements écoforestiers (polygones écoforestiers) obtenus du SIEF nous procurent une multitude d'informations de base pour planifier nos travaux de caractérisation écologique. En effet, les polygones écoforestiers nous informent entre autres sur les types de couvert forestier, les groupements d'essence, les

particularités de la strate, les classes de densité, les classes de hauteur, les perturbations d'origine, les perturbations moyennes, les classes d'âge, les classes de pente, les dépôts de surface, les classes de drainage et les types écologiques (MRNF, 2012a).

Une caractérisation générale des boisés agricoles et urbains (Groupe Conseil UDA inc., 2005) a été réalisée sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Nous avons pu obtenir les fiches de caractérisation produites dans le cadre de cette étude. Ces données nous informent sur les secteurs que nous connaissons moins à l'intérieur du territoire. Toutefois, nous ne connaissons pas la méthodologie utilisée lors des travaux de caractérisation, alors ces informations doivent être validées sur le terrain.

D'autres travaux de caractérisation réalisés sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno n'ont pu être consultés, puisque les résultats demeurent confidentiels.

4.3.2 Caractérisation réalisée par NAQ

Pourtour du Mont-Saint-Bruno

Depuis 2005, une partie du pourtour du mont Saint-Bruno a été caractérisée, soit le Bois de Sainte-Julie (versant nord), le Parc Tailhandier (secteur sud-ouest), ainsi que le secteur sud-est du mont Saint-Bruno à l'extérieur des limites du parc national du Mont-Saint-Bruno (voir la localisation à la Figure 2). De façon générale on y retrouve principalement des forêts de feuillus vieilles inéquiennes abritant une flore et une faune très diversifiée, mais également des prucheraies dans les zones plus escarpées. Les travaux de caractérisation ont permis d'entreprendre des démarches auprès du MRN afin de faire valider deux écosystèmes forestiers exceptionnels de type « forêt refuge » abritant des espèces floristiques en situation précaire au Québec et au Canada.

Les activités anthropiques sont assez présentes sur le versant nord en raison d'un accès public au parc national du Mont-Saint-Bruno à partir du parc municipal Edmour-J.-Harvey de la Ville de Sainte-Julie et dans le parc municipal Tailhandier de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville (secteur sud-ouest du pourtour du mont Saint-Bruno). Certains utilisateurs pratiquent des activités non permises telles que le vélo de montagne, des feux de camp, la marche à l'extérieur des sentiers balisés, ainsi que les promenades de chiens sans laisse, toutes des activités qui perturbent grandement les habitats. Sur le versant sud-est, les activités anthropiques sont plus limitées en raison de la tenure privée des lots.

Bois du Fer-à-Cheval

Les travaux de caractérisation du Bois du Fer-à-Cheval ont permis de dresser un portrait des habitats et des utilisateurs de ce secteur (voir la localisation à la Figure 2). Le bois se divise en deux secteurs distincts : la forêt intérieure et la forêt périphérique. En périphérie du massif boisé, les peuplements

forestiers se distinguent par leur composition en feuillus et par les activités humaines qui y sont fortement concentrées. La présence de cabanes à sucre, de sentiers et de miradors pour la chasse témoigne de l'utilisation récréative de cette portion du bois.

À l'opposé, la présence humaine se fait plutôt rare dans la section interne du bois. Une grande portion des peuplements intérieurs est composée de conifères et d'érable rouge. Les sols sont caractérisés par un drainage modéré à très lent. Ces caractéristiques limitent les déplacements des propriétaires et la possibilité d'effectuer des travaux sylvicoles. De ce fait, l'état de conservation des peuplements intérieurs est actuellement supérieur à ceux situés en périphérie et confère des habitats exceptionnels pour la faune. Au nord de l'emprise électrique (Saint-Mathieu-de-Beloeil et Saint-Amable), coule dans une vallée encaissée, le Grand Ruisseau. La présence de tortues serpentine, d'engoulevent d'Amérique, de castors et de nombreux oiseaux témoigne de la richesse du milieu. D'ailleurs, l'ensemble du territoire caractérisé présente une excellente qualité d'habitats.

Boisés de Boucherville et Du Tremblay

Le Boisé de Boucherville et le Boisé Du Tremblay ont en partie fait l'objet de caractérisation (voir la localisation à la Figure 2). Les secteurs caractérisés dans les deux boisés présentent une similitude au niveau de leur composition floristique. La majeure partie des peuplements forestiers sont jeunes (espèces pionnières) avec présence d'herbacées et de milieux humides. Les activités anthropiques telles que le camping et l'utilisation de véhicules récréatifs (véhicule tout-terrain, motoneige, etc.) constituent une menace considérable pour la protection des habitats sensibles.

Bois de Brossard/La Prairie/Carignan

Des travaux de caractérisation ont eu lieu sur une grande partie du territoire du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan (voir la localisation à la Figure 2). Une grande proportion des peuplements sont dits « jeunes inéquiens » et sont composés de feuillus humides, qui sont en fait de grands marécages arborescents. On y retrouve principalement des espèces telles que l'érable rouge, l'érable argenté et le frêne rouge. Les zones caractérisées renferment une très grande diversité d'habitats puisqu'on y retrouve plusieurs marécages arborescents, des friches et des champs agricoles. Cette multitude de milieux à proximité l'un de l'autre est également bénéfique à une composition faunique riche et très diversifiée.

La partie du bois située au sud de l'autoroute 10 est caractérisée par une immense tourbière boisée, mais également par de grands marécages arborescents, dont des érablières argentées à ortie dioïque et à laportéa du Canada et une érablière argentée à choux puants. On y retrouve également des marécages arbustifs à céphalanthe occidental, des friches et de jeunes peuplements de feuillus humides ou de feuillus intolérants, comme dans la portion du bois au nord de l'autoroute 10.

Bois de La Prairie - secteur ouest

La zone de conservation du marais Smitter's a été inventorié en 2013 par NAQ dans le cadre de la réalisation du Plan directeur de conservation et de mise en valeur des milieux naturels du marais Smitter's. Ce secteur constitue l'habitat d'une des neuf dernières métapopulations de rainette faux-grillon de l'Ouest en Montérégie. Les habitats qu'on y retrouve varient, mais sont principalement constitués de peuplements feuillus humides, de feuillus intolérants à l'ombre, ainsi que d'érablières rouges. Plusieurs milieux humides sont présents dans ce secteur, dont les marais, les marécages, les étangs temporaires et les ruisseaux. Une belle diversité d'espèces fauniques et floristiques est présente dans cette zone, dont des espèces en situation précaire telle le carex folliculé, la claytonie de Virginie, la paruline du Canada, la fourmi « lasius minutus », la rainette faux-grillon de l'Ouest et la tortue serpentine.

Corridor de Saint-Hubert / Carignan / Saint-Bruno

Des inventaires dans les municipalités de Carignan et de Saint-Hubert ont permis de mieux connaître les types de milieux présents dans le corridor de Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno. Ce corridor est primordial pour assurer la connectivité entre le mont Saint-Bruno et le Bois de Brossard / La Prairie / Carignan. Il est constitué d'une diversité de milieux tels que les friches arbustives et arborescentes, ainsi que les jeunes peuplements de feuillus humides ou de feuillus intolérants à l'ombre. Aussi, ce corridor regroupe plusieurs milieux humides, soit des habitats qui se font de plus en plus rares en Montérégie. Par exemple, dans le secteur de Saint-Hubert, une grande proportion (38 %) du secteur est constituée d'une mosaïque de marécages.

4.3.3 Démarches et résultats pour l'année 2013

Les caractérisations écologiques ont été réalisées par deux biologistes et deux techniciennes. Plusieurs types de peuplements ont été inventoriés en lien avec des activités d'intendance et de foresterie durable. Également, les secteurs où l'on retrouve la présence d'espèces fauniques et floristiques en situation précaire et sensibles ont été priorisés pour les travaux de caractérisation écologique. Lors des caractérisations, diverses données ont été récoltées à propos du milieu physique, de l'utilisation du site, des infrastructures présentes, des perturbations, de l'état général de conservation, des peuplements forestiers dominants, des espèces fauniques observées et des potentiels d'utilisation pour la faune. De plus, les habitats abritant potentiellement des espèces en situation précaire ont été plus longuement caractérisés afin de valider la présence de telles espèces ou d'écosystèmes forestiers exceptionnels.

Pour l'année 2013, les travaux de caractérisation écologique se sont concentrés dans les secteurs du corridor de Saint-Hubert / Carignan / Saint-Bruno (130 ha), le Bois de La Prairie (80 ha) et du Bois du Fer-à-Cheval (79 ha).

5. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES À LA FLORE ET AUX CHAMPIGNONS

5.1 ESPÈCES VÉGÉTALES EN SITUATION PRÉCAIRE

Les inventaires spécifiques sont réalisés par des botanistes consultants. Les observations fortuites d'espèces floristiques en situation précaire obtenues lors des travaux de caractérisation de NAQ sont également notées et géoréférencées.

Plusieurs occurrences d'espèces en situation précaire ont été obtenues du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) en 2008 et 2012 (CDPNQ, 2008a et 2012). De plus, plusieurs collaborateurs nous font parvenir leurs observations et sont intégrées régulièrement à la base de données de NAQ. Néanmoins, une grande superficie du territoire demeure inexplorée et plusieurs bons potentiels d'habitat pour les espèces rares seront priorisés pour la réalisation d'inventaires botaniques.

5.1.1 Inventaires floristiques réalisés par NAQ

Depuis 2005, plusieurs nouvelles occurrences d'espèces végétales en situation précaire ont été observées sur le territoire lors des inventaires réalisés par NAQ et ses botanistes consultants. Au total, 47 espèces floristiques en situation précaire sont présentes dans le Corridor forestier, selon les listes disponibles en mars 2014. Certaines espèces (voir liste des espèces à l'Annexe 2), telle la dryoptère de Clinton et le scirpe pendant, ont été retirées de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.

5.1.2 Démarches et résultats pour l'année 2013

De nouvelles occurrences d'espèces en situation précaire ont été notées et géoréférencées lors des travaux de caractérisation écologique réalisés par NAQ et de ses consultants dans le Bois de La Prairie, le corridor de Saint-Hubert / Carignan / Saint-Bruno et le Bois du Fer-à-Cheval en 2013. Parmi les espèces observées, notons la claytonie de Virginie, la woodwardie de Virginie et la goodyérie pubescente. Cette dernière n'avait jamais été observée sur le territoire du projet. Elle est désignée vulnérable au Québec.

En plus des inventaires, des suivis de population de certaines espèces ont été réalisés lors de la saison 2013 et permettent d'orienter nos travaux de conservation avec les propriétaires de milieux naturels selon les menaces observées lors du suivi et l'état des effectifs des populations.

5.3 ESPÈCES FONGIQUES RARES

Aucun inventaire de champignons n'a été réalisé par NAQ sur le territoire du Corridor forestier. Toutefois, une liste des champignons rares au Québec observés au parc national du Mont-Saint-Bruno, durant les saisons 1987 et 1988, nous a été fournie par les employés du parc et se trouve à l'Annexe 4 (Rodrigue, 2008).

6. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES À LA FAUNE

6.1 HABITATS FAUNIQUES

Selon la cartographie des habitats fauniques du MRNF (2005a), cinq aires de confinement du cerf de Virginie sont reconnues sur le territoire du projet. Deux de ces aires sont situées au sud du territoire du Corridor forestier; la première se trouve de part et d'autre de l'autoroute 10 (Bois de Brossard/La Prairie/Carignan) et l'autre dans le Bois de La Prairie (La Commune). Et finalement, trois de ces aires sont situées dans le Bois du Fer-à-Cheval, soit une couvrant la pointe nord, une couvrant la portion sud-ouest et une autre couvrant la portion sud-est (MRNF, 2005a). Lors d'une conversation téléphonique avec Éric Jaccard responsable de la grande faune - Estrie et Montérégie (MRNF, 2012b), celui-ci a mentionné que l'ensemble du Bois du Fer-à-Cheval pouvait être considéré comme un seul ravage de cerfs contrairement à trois distincts, puisque les traces de cerfs étaient réparties uniformément dans tout le Bois sans interruption. Toutefois, un inventaire d'habitat devrait être reconduit afin de redéfinir la cartographie officielle de l'aire de confinement du cerf de Virginie dans ce secteur (MRNF, 2012b).

On retrouve également deux autres types d'habitats fauniques cartographiés du MRNF dans le secteur de Carignan qui sont à la limite est du territoire du projet du Corridor forestier. Il s'agit d'une aire de concentration d'oiseaux aquatiques (oies, bernaches, canards) dans le bassin de Chambly d'une superficie de 225 hectares et d'un habitat du rat musqué dans les chenaux de Carignan d'une superficie de 11,5 hectares (MRNF, 2005a).

6.2 HERPÉTOFAUNE

Les efforts d'inventaire ont lieu lors des périodes de reproduction (printemps) et durant les moments propices aux déplacements (à la fin de l'été et à l'automne). Les espèces sont détectées au moyen d'observations visuelles et auditives dans les habitats propices. Par exemple, des parcours d'inventaire avec fouilles méthodiques de portions d'étendues d'eau, de ruisseaux et de forêts sont effectués. Les affleurements rocheux, amas de roches et éboulis sont également l'objet de recherche. Les observations fortuites effectuées lors des travaux de caractérisation sont également notées et géoréférencées.

6.2.1 Inventaires herpétofauniques

En 2004, une étude sur la situation de la rainette faux-grillon de l'Ouest en Montérégie a été réalisée par des herpétologistes consultants, en collaboration avec le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL). Les inventaires exhaustifs des étangs de reproduction de cette espèce ont permis de

répertorier neuf métapopulations et sept populations isolées, réparties dans 805 étangs (Picard et Desroches, 2004). Le concept de métapopulation réfère à la nécessité d'avoir plusieurs populations situées à proximité les unes des autres pour permettre le maintien d'une population d'amphibiens à long terme. La survie à long terme d'une population dépend en grande partie de la capacité d'immigration et d'émigration des individus, aux échanges génétiques et à la recolonisation des populations mères. Une mauvaise année de reproduction dans un étang présent dans une métapopulation aura ainsi moins d'impact sur la survie de l'espèce que si la situation avait eu lieu au sein d'une population isolée où les possibilités de recolonisation sont faibles. En 2005, une classification des sites répertoriés a été établie (Picard et Desroches, 2005). Celle-ci a permis d'évaluer la qualité de chaque étang de reproduction.

Ces études démontrent que des neuf métapopulations de rainettes faux-grillon de l'Ouest identifiées en Montérégie, sept sont présentes sur le territoire du Corridor forestier. De plus, elles indiquent que près de 90 % des étangs de reproduction recensés en 2004 dans le Corridor forestier sont de priorité 1, 2 ou 3.

*« Des analyses génétiques récentes suggèrent que la rainette faux-grillon que l'on retrouve en Montérégie correspond à *Pseudacris maculata* (rainette faux-grillon boréale) plutôt que *Pseudacris triseriata* (rainette faux-grillon de l'Ouest). Des travaux sont en cours pour valider cette information. Peu importe la conclusion à venir, la situation des populations de rainette faux-grillon reste extrêmement précaire en Montérégie et les recommandations des plans de conservation demeurent valables » (Angers et al., 2008c).*

Le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL) réalise chaque année un suivi de la majeure partie des étangs de reproduction de rainette faux-grillon de l'Ouest de la Montérégie (2009 à 2013). Ce suivi répertorie les nouveaux étangs découverts ainsi que les étangs détruits ou perturbés par les activités anthropiques. Ces données sont intégrées annuellement à notre base de données. En 2012, la recherche de nouvelles occurrences de rainette-faux grillon de l'Ouest a été réalisée dans le corridor Saint-Hubert / Carignan / Saint-Bruno, aucun nouvel étang n'a été répertorié. Toutefois sa présence a été observée dans des étangs déjà connus du secteur de Carignan/Saint-Bruno.

Des biologistes du Club ConseilSol, aujourd'hui Groupe Pro-conseil, un club-conseil en agroenvironnement actif en Montérégie, ont réalisé un projet d'inventaire de tortues et de caractérisation de l'état des berges du bassin de la rivière L'Acadie (Bernier *et al.*, 2008a et 2008 b). Ce projet fait suite à la rédaction par le Club Pro-Conseil d'un plan de conservation des tortues du bassin de la rivière L'Acadie (Bernier et Rioux, 2008). Les objectifs principaux de ce projet sont l'évaluation de l'état des populations de tortues, de même que l'identification des habitats utilisés et prioritaires à conserver. Jusqu'à maintenant, l'inventaire de 2008 a permis l'observation de tortues géographiques, de tortues-molles à épines et de tortues serpentines (trois espèces en situation précaire), ainsi que de tortues peintes. Enfin, un bénévole nous a transmis ses

observations d'espèces fauniques, dont celles de tortues serpentine, dans le Bois du Fer-à-Cheval (Labonté, 2011).

Pour ce qui est de la salamandre à quatre orteils, des inventaires ont été réalisés dans le corridor Saint-Hubert / Carignan / Saint-Bruno et dans le Bois du Fer-à-Cheval. À l'intérieur du Bois du Fer-à-Cheval les travaux avaient comme objectifs de chercher la présence d'individus de salamandre à quatre orteils dans des habitats de nidification potentiels identifiés en 2010 et 2011. Aucune observation pour cette espèce n'a été notée au moment des inventaires. Toutefois, le secteur de Saint-Mathieu-de-Beloeil nécessiterait de nouveaux inventaires en raison de la grande superficie d'habitat potentiel à couvrir.

6.2.2 Inventaires herpétofauniques réalisés par NAQ

Depuis 2004, un total de 17 espèces d'amphibiens et 12 espèces de reptiles ont été répertoriées sur le territoire du Corridor forestier (voir la liste des espèces à l'Annexe 5). De ces 29 espèces, 11 sont en situation précaire dont entre autres, la rainette faux-grillon de l'Ouest, la salamandre à quatre orteils et la tortue géographique. Les inventaires d'amphibiens et reptiles dans le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno sont principalement réalisés dans des milieux humides préalablement identifiés et lors des périodes de reproduction de certaines espèces ciblées.

6.2.3 Démarches et résultats pour l'année 2013

Des inventaires herpétofauniques ont été réalisés dans le corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno et dans le Bois La Prairie. Ces inventaires avaient pour but d'inventorier les espèces présentes, ainsi que d'identifier de nouveaux secteurs utilisés par la rainette faux-grillon de l'Ouest. Toutefois, aucun nouveau site de rainette faux-grillon de l'Ouest n'a été identifié. Enfin, des habitacles de couleuvres et des signes de présence de tortue serpentine ont été notés dans le secteur du marais Smitter's à La Prairie.

6.3 AVIFAUNE

Devant l'importance du nombre et de la diversité des espèces d'oiseaux présents sur le territoire, une première classification a été réalisée en fonction de leur intérêt pour la conservation. En effet certaines espèces sont considérées sensibles d'intérêt selon les critères suivants: espèces en situation précaire, à la limite de leur distribution ou rares dans la région, sensibles aux perturbations de leur habitat et au dérangement humain, associées à un habitat particulier ou à un grand domaine vital. L'Annexe 6 illustre cette classification. Il est à noter que les observations d'espèces communes ne sont pas systématiquement géoréférencées lors des travaux de caractérisation et d'inventaires.

6.3.1 Inventaires ornithologiques externes

Le service de la conservation et de l'éducation du parc national du Mont-Saint-Bruno a réalisé en 2005 une étude sur le statut et l'abondance relative de l'avifaune du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante (PNMSB, 2005). Ce document constitue une mise à jour des connaissances sur l'avifaune du parc et de ses environs. En 2008, le service de la conservation et de l'éducation du parc a réalisé un suivi des oiseaux nicheurs à l'intérieur du parc national du Mont-Saint-Bruno dans le cadre du programme de suivi de l'intégrité écologique du parc (PNMSB, 2008). Ces données très importantes pour notre projet ont pu être intégrées à notre base de données.

Un recensement ornithologique fut réalisé en mai 2009 sur les propriétés de NAQ dans le Boisé Du Tremblay à Boucherville et sur les propriétés de la Ville de Boucherville dans le Boisé de Boucherville, lors de visites du Club ornithologique de Longueuil. Lors du recensement dans le Boisé Du Tremblay plusieurs espèces d'intérêt furent observées : le pluvier kildir, la grive des bois, le bruant des champs, le piranga écarlate, le cardinal à poitrine rose, ainsi que la paruline du Canada, qui est une espèce à statut préoccupant par le COSEPAC et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (Club ornithologique de Longueuil, 2009). Selon un ornithologue consultant, le boisé du Fer-à-Cheval posséderait probablement une des plus riches communautés de rapaces nicheurs en Montérégie, soit une situation comparable aux collines Montérégiennes.

6.3.2 Inventaires ornithologiques réalisés par NAQ

À ce jour, 246 espèces d'oiseaux ont été observées sur le territoire du Corridor forestier, dont 26 espèces en situation précaire (voir la liste des espèces à l'Annexe 7).

Dans le passé, les efforts d'inventaires ornithologiques ont majoritairement été dirigés vers le Bois du Fer-à-Cheval, le secteur de Carignan/Chambly, le pourtour du Mont-Saint-Bruno et le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan (2005 à 2012). Ces secteurs ont entre autres été visités dans le but de rechercher des espèces d'oiseaux en situation précaire, des oiseaux de proie et des oiseaux d'intérêt. L'objectif de ces inventaires était de confirmer la présence de certaines espèces et d'en établir le statut de nidification. La méthode de point d'écoute a été utilisée dans tous les cas. Les observations fortuites effectuées lors des caractérisations écologiques ont aussi été notées et géoréférencées.

6.3.3 Démarches et résultats pour l'année 2013

En 2013, le statut de deux espèces du territoire du Corridor forestier a été modifié, soit l'hirondelle des rivages qui est maintenant désignée menacée et le bruant sauterelle qui est maintenant une espèce désignée préoccupante par le COSEPAQ.

Des inventaires ont été réalisés par des ornithologues consultants sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno dans le but de répertorier des espèces d'oiseaux en situation précaire et d'intérêt pour la conservation (359 hectares). Quatre grands secteurs étaient visés : le pourtour du mont Saint-Bruno, le corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno, le Bois de Brossard/La Prairie et le Bois du Fer-à-Cheval.

Sur le pourtour du mont Saint-Bruno, un site de nidification de martinets ramoneurs, préalablement identifié en 2012, a été confirmé en 2013. Par contre, d'autres sites potentiels seront à valider au cours des prochaines années.

Dans le corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno des points d'écoute ont été réalisés pour recenser les espèces présentes et pour connaître les habitats potentiels pour le hibou des marais. Aucun individu de cette espèce n'a été observé. Toutefois, plusieurs oiseaux de proie ont été répertoriés, soit la petite buse, la buse à épaulettes et le busard Saint-Martin.

Un spécialiste d'inventaires de bécasses d'Amérique du club des bécassiers a fait une visite sur un lot à Saint-Hubert. Ce spécialiste réalise des inventaires en compagnie de son chien et bague les individus trouvés afin de suivre l'évolution et la santé des populations de cet oiseau au Québec. Les chiens accompagnant les spécialistes sont formés pour localiser les bécasses qui nidifient au sol et s'arrêter à une distance adéquate, afin de ne pas les faire fuir. La population de cet oiseau est en situation de plus en plus précaire en Amérique du Nord, principalement en raison de la perte de son habitat. Lors de la sortie terrain, il a recensé trois bécasses, ainsi que trois oisillons et un nid encore sous couvaion.

Pour ce qui est du Bois de Brossard/La Prairie, des points d'écoute ont été faits près du marais Smitter's à La Prairie, un habitat potentiel pour le petit Blongios. Plusieurs espèces communes y ont été recensées. Toutefois, aucun petit Blongios n'a été entendu.

Finalement, une recherche active a été réalisée sur le pourtour du Bois du Fer-à-Cheval pour trouver l'engoulevent d'Amérique et le petit Blongios dans leurs habitats potentiels. Un individu d'engoulevent d'Amérique a été observé à Saint-Amable lors de la période de nidification. Aucune observation du petit Blongios n'a été réalisée dans les secteurs de Sainte-Julie et de Saint-Amable. Toutefois, un ancien nid a été localisé dans le marais à Saint-Amable, ce qui implique que l'oiseau aurait utilisé le site pour la nidification en 2012.

De plus, l'équipe a noté de nouvelles occurrences du coulicou à bec noir, une espèce « candidate de priorité 3 » selon le sous-comité de spécialistes des espèces du COSEPAC.

Des observations ponctuelles sont parfois notées par des partenaires du projet, tel que l'observation d'un quiscale rouilleux lors de sa période de migration à Saint-Bruno et à Saint-Hubert. Il s'agit d'une espèce désignée préoccupante par le COSEPAC et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.

6.4 MAMMIFÈRES

La collecte de données en ce qui a trait aux mammifères a généralement été réalisée à titre d'inventaire de reconnaissance. Lors des travaux de caractérisation, tous les indices de présence (terriers, nids, grattage, fèces, pistes, etc.) ou observations directes étaient notés.

6.4.1 Inventaires de mammifères réalisés par des partenaires

La zone de chasse 8 nord, établie par le gouvernement du Québec, s'étend sur une superficie totale de 11 343 km² dont Montréal constitue son centre géographique (Dicaire, 2006). En 2000, on observait près de 1 500 km² d'habitat au sein de cette zone (Dicaire, 2002). De ces aires d'habitat, les ravages de cerfs de Virginie occupaient une superficie de 146 km², dont approximativement 25 km² sont localisés dans le bois de Verchères (Dicaire, 2002). En 2004, le niveau de la population de cerfs de Virginie était considéré comme trop élevé avec une densité de 6,7 cerfs/km² d'habitat (Huot, 2006). À la suite des inventaires aériens de l'hiver 2005-2006, la densité de population de cerfs pour la zone de chasse 8 Nord a été estimée à 6 cerfs/km² d'habitat forestier (Dicaire, 2006). Selon le *Plan de gestion du cerf de Virginie 2002-2008*, la densité de cerf attendue pour 2008 serait de 5,7 cerf/km² d'habitat (Dicaire, 2002). Cette prédiction permettrait d'atteindre le niveau optimal de population désiré qui assure un équilibre entre les ressources du milieu et les besoins fauniques soit entre 3 et 6 cerfs/km² d'habitat boisé. Un nouveau plan de gestion du cerf de Virginie dans la zone de chasse 8-Nord a été finalisé par le MRNF au cours de l'année 2010 (MRNF 2010). Ce plan identifie des objectifs et des mesures afin de gérer les cheptels de cerfs de Virginie de cette zone située sur le territoire de notre projet.

Durant la saison hivernale 2012, le MRNF a procédé à des inventaires aériens de cerfs de Virginie sur le territoire de la ville Longueuil (parc Michel-Chartrand, boisé de Pratt & Whitney Canada et Boisé Du Tremblay), ainsi que du Bois du Fer-à-Cheval. Les données d'inventaire n'ont pu être obtenues de la Ville de Longueuil puisqu'il s'agissait d'un contrat privé. Pour le secteur du Bois du Fer-à-Cheval, ils n'ont pas observé autant de traces et de cerfs que prévu. Il est possible que ce soit en raison des précipitations hivernales moins importantes et des températures plus clémentes de l'hiver 2011-2012, les cerfs ne s'étant

peut-être pas autant confinés à l'intérieur du bois. Par contre, lors de ces inventaires aériens, plusieurs originaux ont été observés dans la bande forestière reliant le Boisé du Fer-à-Cheval (et les secteurs situés plus à l'Est) aux boisés de Sorel (MRNF, 2012b). En 2013, dans le Bois du Fer-à-Cheval, les zones de confinement ne semblaient pas être utilisées intensivement par le cerf de Virginie en raison des faibles accumulations de neige (MDDEFP, 2014).

Le parc national du Mont-Saint-Bruno a réalisé en 2008 une étude sur les différentes espèces de chauves-souris présentes à l'intérieur du parc national du Mont-Saint-Bruno (Rodrigue, 2009). La présence de trois espèces a été confirmée lors de cet inventaire : la grande chauve-souris brune, la chauve-souris argentée ainsi que la chauve-souris cendrée. Les deux dernières espèces se retrouvent sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.

La consultation des données rassemblées par l'Atlas des micromammifères en 2009 (MRNF, 2005b) n'a pas permis d'obtenir d'autres données que celles que nous avons déjà obtenues pour le secteur du mont Saint-Bruno.

6.4.2 Inventaires de mammifères réalisés par NAQ

Selon les données disponibles, la présence de 39 espèces de mammifères est confirmée sur le territoire à l'étude (voir la liste des espèces à l'Annexe 8), dont trois espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec : la chauve-souris argentée, la chauve-souris cendrée et la chauve-souris rousse. En février 2012, le COSEPAC a ajouté la petite chauve-souris brune à la liste des espèces en voie de disparition au Canada, en raison d'une infection par le syndrome du museau blanc (SMB), causé par un champignon probablement originaire d'Europe. Selon le COSEPAC (2012a), « *si la propagation du SMB se poursuit au rythme actuel, la totalité de la population canadienne sera probablement touchée d'ici 11 à 22 ans* ». Et finalement le renard gris, une espèce menacée au Canada, pour un total de cinq espèces de mammifères en situation précaire sur le territoire du projet.

Un inventaire acoustique de chauves-souris a été réalisé par NAQ durant la saison estivale 2009 sur les berges du Grand Ruisseau à Saint-Mathieu-de-Beloeil. Ces inventaires ont été conduits avec le système Anabat qui est constitué d'un détecteur d'ultrason couplé à un magnétophone portatif. L'analyse des enregistrements a permis d'identifier deux genres de chauves-souris : la grande chauve-souris brune et une chauve-souris du genre *Myotis*, qui n'a pu être identifié à l'espèce.

6.4.3 Démarches et résultats pour l'année 2013

Aucun inventaire de mammifères spécifiques n'a été réalisé par NAQ sur le territoire du Corridor forestier en 2013. Toutefois, un terrier de coyote a été répertorié à Saint-Hubert. De plus, nous avons recueilli

diverses observations de la part de partenaires, de propriétaires, ainsi que lors des travaux de caractérisation écologique de NAQ. La Vigile verte a confirmé en 2013 la présence du renard gris, une espèce désignée menacée par le COSEPAC et listée dans l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* du Canada. Son habitat préférentiel semble constitué de friches, de petits bois en zone agricole, ainsi que de forêts feuillues.

6.5 POISSONS

Généralement, la collecte de données en ce qui a trait aux poissons est faite par le biais de divers rapports et données extraites du CDPNQ (2008 b) qui nous sont transmis et que nous intégrons à notre base de données. La recherche de données devra être poursuivie dans les prochaines années pour l'ensemble du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno.

Selon les données obtenues jusqu'à présent, 42 espèces de poissons ont été observées sur le territoire à l'étude (voir la liste des espèces à l'Annexe 9). De ces espèces, cinq sont en situation précaire, soit l'anguille d'Amérique, le brochet maillé, le chevalier cuivré, le chevalier de rivière, ainsi que le méné d'herbe.

Une caractérisation du ruisseau Richer et de ses tributaires a été réalisée en 2006 en fonction de la communauté ichtyologique (Garceau *et al.*, 2007). Les sept points d'échantillonnage se trouvaient tous en milieu agricole. Les travaux d'échantillonnage avaient permis de répertorier 11 espèces de poissons, soit l'ombre de vase, le méné jaune, le méné émeraude, le ventre-pourri, le meunier noir, la barbotte brune, l'épinoche à cinq épines, le crapet de roche, le crapet-soleil, l'achigan à petite bouche et le grand brochet. Le Club Pro-Conseil en collaboration avec le MRN ont réalisé un inventaire similaire dans le bassin versant du ruisseau Coderre en 2012, dont une partie du bassin versant se trouve dans le Bois du Fer-à-Cheval.

De plus, le MRN a réalisé en 2012, des inventaires de poissons sur le pourtour du mont Saint-Bruno auxquels NAQ a pu participer. Neuf espèces de poissons ont été recensées aux cinq stations échantillonnées. Aucune de ces espèces n'est en situation précaire.

Le Grand Ruisseau, traversant le Bois du Fer-à-Cheval dans les municipalités de Saint-Amable et Saint-Mathieu-de-Beloeil, abriterait 17 espèces de poissons, dont le grand brochet, l'achigan à petite bouche et le ventre pourri (MRNF, 2007).

6.5.1 Démarches et résultats pour l'année 2013

Aucun inventaire de poissons n'a été effectué par NAQ ou ses partenaires en 2013.

6.6 ARTHROPODES

6.6.1 Espèces en situation précaire

Dans le cadre du projet du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, nous ne réalisons pas actuellement d'inventaires d'arthropodes. Toutefois, lors de nos travaux de caractérisation écologique nous tentons de rechercher et d'identifier certaines espèces tel le monarque (*Danaus plexippus*), désigné préoccupant par le COSEPAC, et *Lasius minutus*, une espèce de fourmi susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.

Depuis 2010, plusieurs observations de *Lasius minutus* ont été découvertes dans le Bois du Fer-à-Cheval, le Boisé Du Tremblay à Longueuil, le Bois de Brossard/La Prairie et le corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno. L'identification des spécimens de cette espèce de fourmis a été faite par André Francoeur, professeur émérite de l'Université du Québec à Chicoutimi (Francoeur, 2010 à 2013).

7. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Une espèce exotique envahissante provient généralement d'un autre continent et a été introduite accidentellement (transport de marchandises, etc.) ou intentionnellement (horticulture, etc.). Elles ont la particularité d'envahir nos milieux naturels et de se propager très facilement au détriment des espèces indigènes. Certaines peuvent causer d'importantes mortalités d'espèces indigènes ainsi qu'une perte de qualité des habitats. Toutes ces espèces sont qualifiées d'envahissantes, car elles n'ont généralement aucun pathogène ou prédateur pouvant contrôler leurs populations de manière significative.

La CRÉ Montérégie Est a identifié en 2013 les espèces envahissantes (incluant les espèces exotiques et indigènes problématiques) comme une pression élevée sur l'ensemble des Montérégiennes, dont le mont Saint-Bruno.

7.1 ESPÈCES VÉGÉTALES

Selon la liste des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) identifiées dans le rapport produit par le Musée canadien, pour le Service canadien de la faune (White, Haber et Keddy, 1993), 15 espèces végétales exotiques envahissantes, dont 7 sont classées comme très envahissantes ont été inventoriées à ce jour dans le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno (voir l'Annexe 3). Mis à part le roseau commun (phragmite) qui occupe beaucoup de milieux dans le Corridor forestier, une autre espèce attire particulièrement notre attention, soit le nerprun bourdaine. Cet arbuste a été découvert en grande quantité dans le Bois du Fer-à-Cheval, plus particulièrement à Saint-Marc-sur-Richelieu et Verchères. Cet arbuste menace l'intégrité écologique du boisé et des mesures de contrôle doivent être appliquées. C'est pourquoi, en 2012, l'équipe a réalisé deux ateliers en lien avec les mesures d'éradication de cette espèce pour les propriétaires de lots boisés. En 2013, plusieurs propriétaires ont été sensibilisés à la présence de cet arbuste via la remise de cahiers du propriétaire et la remise d'un petit guide sur les méthodes d'éradication de cette espèce.

7.2 ESPÈCES D'ARTHROPODES

L'agrile du frêne est un insecte exotique envahissant qui s'attaque uniquement aux frênes. Sa présence sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a été confirmée dans plusieurs municipalités. En avril 2014, l'ensemble des municipalités du Corridor forestier sera assujetti à la réglementation fédérale à l'égard de l'agrile du frêne en vertu de la Loi sur la protection des végétaux (ACIA, 2014). Cette réglementation limitera le transport des billots de frênes ainsi que la disposition des résidus forestiers.

Des études répertoriées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) démontrent que les nouvelles occurrences d'agrile identifiées sont en fait, dans la grande majorité des cas, des populations établies depuis trois à quatre ans. Ainsi, des arbres en apparence sains peuvent déjà être les hôtes d'individus d'agrile du frêne (ACIA, 2014).

Plusieurs secteurs du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno sont constitués en grande partie de frênaies (Boisé Du Tremblay, Boisé de Boucherville, etc.) et seront affectés par la mortalité des frênes. La structure de ces peuplements et les habitats seront grandement affectés. De plus, l'ouverture de la canopée pourrait contribuer à la croissance de certaines espèces végétales exotiques envahissantes telles que le roseau commun, le nerprun bourdaine et le nerprun cathartique.

Plusieurs chercheurs, en collaboration avec NAQ, élaborent actuellement divers scénarios d'interventions à appliquer en forêt pour limiter l'impact de la mortalité des frênes sur les écosystèmes.

8. CONNECTIVITÉ

Le maintien de la biodiversité du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno et des services écologiques fournis par ses écosystèmes passera prioritairement par la conservation des milieux naturels persistants sur le territoire. Et parallèlement, la viabilité des noyaux de biodiversité du territoire devra être soutenue par la conservation des milieux naturels limitrophes et par la consolidation et la restauration de micro-corridors verts assurant un lien écologique entre ces noyaux.

8.1 PROJET CONNEXION MONTÉRÉGIE

Des chercheurs de l'Université McGill ont travaillé ces dernières années à la conception d'un outil informatique d'aide à la décision, en lien avec l'aménagement du territoire et destiné aux acteurs municipaux et régionaux de la Montérégie. L'objectif étant de concilier la protection de la biodiversité dans une perspective de gestion durable du territoire, en prenant en considération les changements climatiques et les besoins en matière de développement résidentiel et agricole (Gonzalez *et al.*, 2014).

*« Le but est d'aider les municipalités et les autorités régionales à protéger la biodiversité et les services écologiques dont ils bénéficient actuellement, tout en faisant face aux changements climatiques. (Les services écologiques englobent tout ce que nous offre la nature, ce qui comprend autant l'eau et la nourriture que des activités comme la chasse ou la randonnée.) Ces choix visent notamment à identifier les meilleures façons de concevoir un réseau d'écosystèmes connectés et constitués d'habitats variés (champs, corridors forestiers, ruisseaux, rivières et vergers entre autres) pour maintenir la biodiversité et les services écologiques » (Gonzalez *et al.*, 2014).*

Divers facteurs ont été considérés lors de l'analyse du territoire, notamment :

- L'importance du fragment (milieu naturel) pour la migration nord-sud des espèces;
- L'importance du fragment pour le maintien des services écologiques;
- La priorisation des fragments en fonction de divers critères tels que la qualité des habitats, leur persistance et la connectivité;
- Les scénarios de changement climatique (cinq scénarios ont été analysés distinctement);
- La projection du couvert naturel, dans le contexte du maintien des pratiques actuelles d'aménagement du territoire.

Les milieux naturels identifiés en rouge et orange sur la carte de la figure 4 (Gonzalez *et al.*, 2013) sont d'une importance prioritaire pour la conservation de la connectivité et de la biodiversité sur la Rive-Sud de Montréal et du Sud du Québec, mais également pour toutes les espèces en migration. Il faut noter que l'ensemble des milieux naturels, également ceux identifiés en jaune, a une importance dans le maintien de la biodiversité, de la connectivité, ainsi que des services écologiques rendus pour notre société.

L'analyse des résultats révèle que plusieurs milieux naturels du Corridor forestier ont une importance primordiale pour le maintien de la biodiversité en Montérégie, aujourd'hui et pour les cinquante prochaines années. Leur disparition entière ou partielle a et aura des conséquences sur plusieurs espèces fauniques et floristiques résidentes et en migration.

8.2 CONSOLIDATION DES CORRIDORS

Le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno se trouve en zone périurbaine où les contraintes anthropiques à la consolidation de la connectivité sont nombreuses et complexes. Compte tenu de la pression grandissante des développements résidentiels, industriels et commerciaux qui pèse sur les milieux naturels et les terres en culture, l'objectif est d'assurer une connectivité le plus rapidement possible. Ainsi, la restauration de la connectivité devra être mise en œuvre principalement par le biais des opportunités qui se présentent, soit avec les propriétaires privés ou les gestionnaires du territoire qui désireront y participer.

Le territoire étant utilisé à son maximum, il serait utopique de vouloir restaurer des corridors de 900 mètres de largeur sur l'ensemble du territoire, tel que proposé dans la littérature pour la planification de la conservation de corridors forestiers en milieu agricole (Duchesne *et al.*, 1999). Dans le contexte du territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, les micro-corridors et les îlots boisés sont à privilégier et sont plus réalistes à aménager en raison des contraintes de superficie et des ressources financières. De plus, la restauration de la connectivité entre les massifs forestiers pourra se faire principalement par la réalisation d'aménagements en terres agricoles (aménagement et protection des bandes riveraines, aménagement de bosquets et de haies brise-vent, etc.).

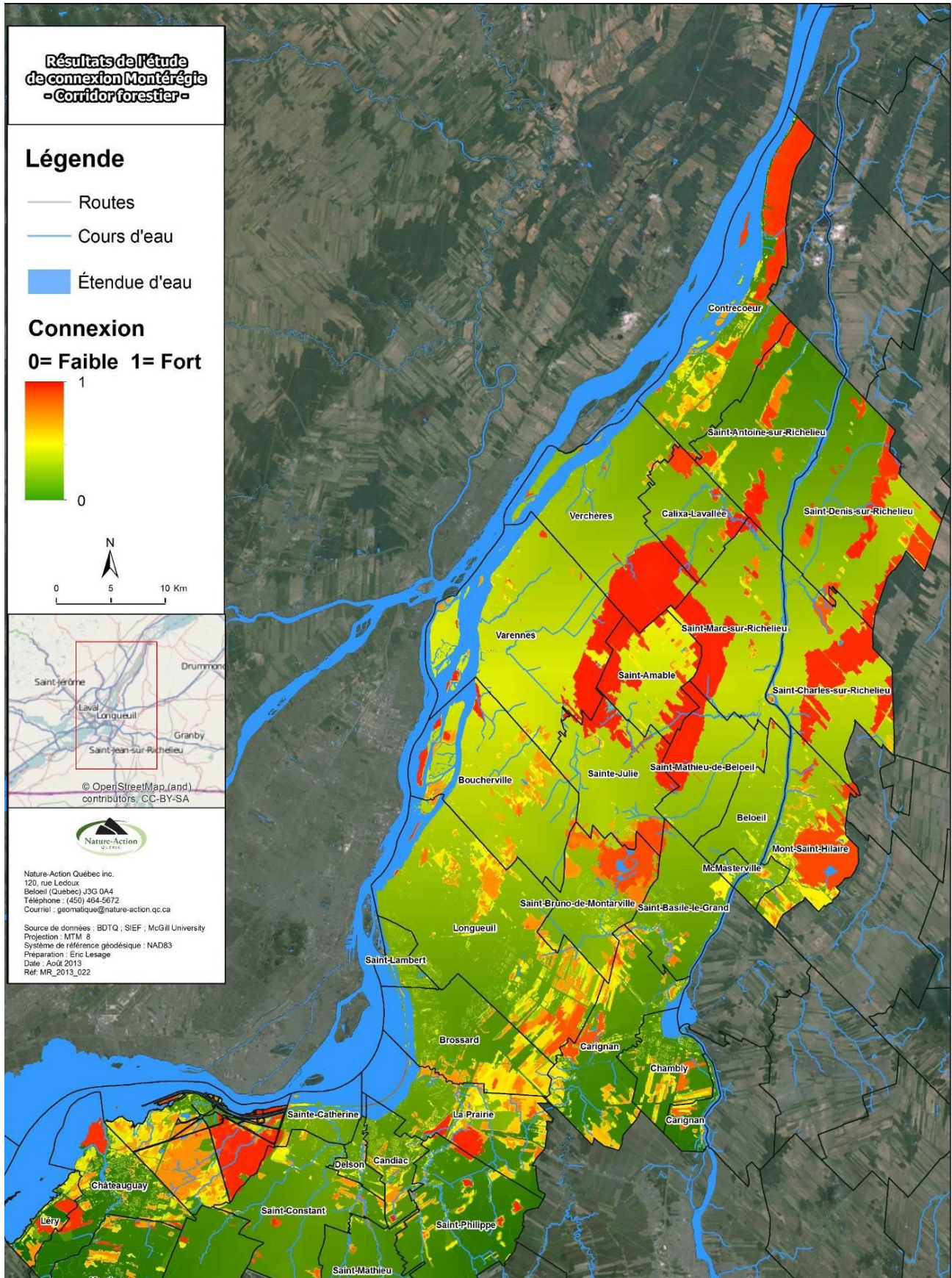


Figure 4 : Carte des résultats de l'étude de Connexion Montérégie pour le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno

Voici quelques paramètres identifiés pour planifier les aménagements à réaliser pour l'amélioration de la connectivité :

- Viser des interruptions de corridors de moins de 200 mètres, qui ne constituent pas des obstacles pour la faune (Duchesne *et al.*, 1999);
- Viser la restauration de corridors continus plutôt qu'un alignement d'îlots (Bentrup, 2008);
- Privilégier la mise en place de micro-corridors dans la matrice agricole plutôt que dans la matrice urbaine (Bentrup, 2008);
- Viser l'augmentation du couvert forestier en zone urbaine.

Plusieurs utilisations du territoire par l'homme jouent, à différentes échelles, un rôle pour la connectivité des milieux naturels. Notons les golfs, les vergers, certaines cultures agricoles, les campings avec couvert forestier, les parcs et les espaces verts. Tous ces milieux peuvent être aménagés ou conçus afin d'améliorer la qualité des habitats fauniques et la connectivité du territoire.

D'autres éléments moins connus peuvent faire l'objet d'amélioration et d'aménagement d'habitat faunique, pour assurer la connectivité. Par exemple :

- les zones de perte de sol, improductives ou difficilement accessibles en terre agricole;
- les ponts et ponceaux (passages fauniques);
- le pourtour des bassins d'épuration des eaux municipales;
- les emprises routières et les emprises linéaires (pistes cyclables, voies ferrées, etc.);
- les stationnements, cours d'école, terre-pleins (verdissement);
- les terrains vacants, etc.

9. ÉVALUATION DES BESOINS ULTÉRIEURS D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES

9.1 CONNAISSANCES BIOLOGIQUES

Depuis le début du projet, les travaux d'inventaire et de caractérisation ont permis de démontrer hors de tout doute la diversité écologique du territoire (23 % du territoire couvert). Actuellement, plus de 96 espèces en situation précaire et plus de 85 espèces fauniques ou floristiques d'intérêt ont été répertoriées sur l'ensemble du territoire. De nombreuses occurrences doivent faire l'objet d'un suivi afin de valider les observations passées et d'assurer un suivi des populations d'espèces en situation précaire. Considérant l'étendue du territoire, il importe de poursuivre l'acquisition de connaissance au niveau des espèces en situation précaire et de leur habitat. Plusieurs sites restent encore à explorer.

9.1.1 Caractérisation écologique

Les travaux de caractérisation seront poursuivis dans les secteurs prioritaires, soit les secteurs du Bois du Fer-à-Cheval, le corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno, ainsi que le pourtour du mont Saint-Bruno, afin de réaliser d'autres observations d'espèces et d'améliorer nos connaissances sur les habitats présents. Une attention particulière devrait également être portée sur les petits boisés situés à proximité des grands massifs et en lien avec le Corridor forestier. Ces boisés sont de précieux habitats qui permettent aux populations animales et végétales de s'y maintenir. De plus, les menaces qui pèsent sur ces petits boisés sont considérables.

Les caractérisations écologiques devront également porter sur les zones potentielles à la mise en place de corridors de déplacement pour la faune entre les secteurs boisés d'importance et les boisés périphériques. Ces travaux de caractérisation permettraient également d'évaluer la qualité et le potentiel de certains sites pour la réalisation d'aménagements visant la reconstruction ou l'amélioration d'habitat d'espèces en situation précaire avec la collaboration des propriétaires.

9.1.2 Milieux humides

Plusieurs études sur les milieux humides ont été réalisées dans le passé. Celles-ci nous fournissent des données importantes sur les localisations et les types de milieux humides présents sur le territoire du projet. La cartographie des milieux humides réalisée par Canards Illimités Canada et le MDDEP (Beaulieu *et al.*, 2010 et 2013) nous permettra d'établir des zones prioritaires pour la réalisation de travaux d'acquisition de connaissances, d'activités d'intendance et autres.

Il est impératif de confirmer sur le terrain, lorsque les ressources sont disponibles, la localisation, la dimension et l'état des milieux humides, identifiés par GéoMont (2008) et par Canards Illimités Canada (Beaulieu *et al.*, 2013).

9.1.3 Flore

En ce qui a trait aux inventaires floristiques, une recherche plus approfondie d'espèces floristiques en situation précaire se poursuit dans les habitats potentiels identifiés lors des caractérisations générales. Étant donné l'ampleur du terrain à couvrir, les inventaires se poursuivront dans les prochaines années et se dérouleront également au printemps afin de couvrir la floraison des espèces printanières. Ces inventaires sont d'une grande importance, car ils permettent de découvrir des écosystèmes forestiers sensibles qu'il importe de protéger.

Les inventaires et les suivis détaillés de colonies d'espèces en situation précaire, dont la phéoptère à hexagones, se poursuivront au cours des prochaines années. L'acquisition de données et le suivi de l'effectif des populations et des menaces permettront d'appliquer des mesures de protection appropriées pour assurer le maintien des populations à court, moyen et long terme.

9.1.4 Herpétofaune

Pour les amphibiens et reptiles (herpétofaune), des inventaires devraient être réalisés dans les habitats propices aux espèces en situation précaire telle la salamandre à quatre orteils dans le Bois du Fer-à-Cheval, de même que la grenouille des marais, la couleuvre tachetée et la couleuvre à collier dans d'autres secteurs où il y a des occurrences historiques. Des suivis de populations de rainette faux-grillon de l'Ouest seront réalisés dans le corridor Saint-Hubert/Carignan/Saint-Bruno en 2014. Des efforts d'inventaires seront portés sur la découverte de sites de ponte de la tortue serpentine dans le secteur Bois du Fer-à-Cheval.

9.1.5 Avifaune

Une attention particulière sera portée sur l'avifaune sur tout le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Des efforts seront portés sur le suivi de la présence et de la nidification du petit Blongios. Enfin, des inventaires spécifiques d'espèces en situation précaire devraient être réalisés dans les habitats potentiels du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno.

9.1.6 Mammifères

Du côté des mammifères, la faible disponibilité des informations restreint l'acquisition de connaissances, outre les données provenant du parc national du Mont-Saint-Bruno et du ministère de la Défense nationale. Considérant l'effort d'inventaire nécessaire pour recueillir des données intéressantes et l'étendue du territoire à couvrir, il est peu probable qu'un inventaire spécifique soit effectué ailleurs, à court ou moyen terme. Toutefois, des inventaires acoustiques de chauves-souris pourraient être conduits dans d'autres habitats potentiels sur le territoire du Corridor forestier, car ceux-ci ne nécessitent pas la capture d'individus et sont plus facilement réalisables.

9.1.7 Autres connaissances biologiques

À moyen terme, la mise à jour de données sur l'ensemble du Corridor forestier portant sur l'ichtyofaune, les insectes et les champignons sera effectuée par NAQ et ses partenaires.

9.2 CONNECTIVITÉ

Afin de mieux cibler les éventuelles interventions et activités dans le Corridor forestier, l'équipe aimerait se pencher sur la question de la connectivité au sein du Corridor forestier. Un travail d'identification des liens essentiels à la connectivité, d'identification des zones à privilégier pour des actions de verdissement ou d'amélioration d'habitat est nécessaire afin de rétablir des liens écologiques entre les milieux naturels existants. Cette planification des aménagements devra être réalisée en étroite collaboration avec les municipalités et les propriétaires.

9.3 CONNAISSANCES SUR LES USAGERS ET LES USAGES

La collecte de données concernant les usagers et les usages du territoire se poursuivra. L'équipe devra également mettre à jour le zonage du territoire auprès des municipalités, compléter l'information cadastrale manquante et obtenir les cadastres qui seront rénovés dans les prochaines années. Il en va de même du suivi des différents projets de développement et de l'actualité en matière de protection des milieux naturels, des facteurs qui influencent grandement la capacité réelle du projet de protéger et de mettre en valeur les boisés et les milieux naturels du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Les nouveaux schémas d'aménagement et de développement des MRC et agglomération qui doivent être modifiés pour décembre 2014 seront intégrés à nos données sur l'utilisation du territoire.

10. CONCLUSION

Le projet de protection et de mise en valeur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a démontré toute sa pertinence, depuis son démarrage en 2005. Les données recueillies lors des travaux de caractérisation et d'inventaire, et part la consultation des bases de données d'institutions gouvernementales et d'organismes collaborateurs, ont mis en lumière la présence de plus de 96 espèces en situation précaire, de plus de 85 espèces d'intérêt, de dix-neuf écosystèmes forestiers exceptionnels et de plus de 4 000 ha de milieux humides sur son territoire.

Toutes les informations biologiques recueillies démontrent la grande richesse du territoire et nous permettent d'identifier les zones sensibles à protéger sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno dont : les milieux humides, les écosystèmes forestiers exceptionnels et les habitats d'espèces fauniques et floristiques en situation précaire et d'intérêt. L'acquisition de connaissances se poursuivra suivant les besoins et les priorités énoncées dans ce rapport.

L'étendue du territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno est considérable et chacun de ses secteurs présente des réalités et des enjeux particuliers. De ce fait, il importe de travailler de concert avec les organismes locaux et les municipalités afin de concilier nos efforts pour la conservation des milieux naturels. Également, les actions d'intendance, de foresterie durable et d'amélioration de l'habitat se poursuivront et permettront de protéger les milieux sensibles et de maintenir le couvert forestier du corridor.

Compte tenu de la situation des milieux forestiers, des milieux humides ainsi que de la perte d'habitats fauniques et floristiques en Montérégie, il importe plus que jamais de préserver les milieux naturels demeurants, et ce, aussi bien à l'échelle du territoire municipal que du particulier. Ainsi, avec détermination, Nature-Action Québec poursuivra le projet pour une dixième année.

RÉFÉRENCES ET DOCUMENTS CONSULTÉS

- Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). 2014. Lettre : Nouveau règlement sur l'agrile du frêne entrant en vigueur le 1^{er} avril 2014. 4 pages.
- Agglomération de Longueuil. 2010. Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil. Règlement CA-2006-9. Version à jour en date du 25 novembre 2010.
- Agglomération de Longueuil. 2005. Plan de conservation et de gestion des milieux naturels. Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil. Plan 22-6. Direction de l'aménagement et du développement du territoire.
- Alliance Environnement (GDG) inc. 2004. Inventaire des milieux humides et des espèces menacées ou vulnérables sur le territoire de la municipalité de Longueuil. 34 pages.
- Angers, V.A., Bouthillier, L., Gendron, A. et Montpetit, T. 2008a. Plan de conservation de la rainette faux-grillon en Montérégie – Ville de Carignan. Centre d'information sur l'environnement de Longueuil et Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec. 34 pages.
- Angers, V.A., Bouthillier, L., Gendron, A. et Montpetit, T. 2008b. Plan de conservation de la rainette faux-grillon en Montérégie – Ville de Brossard. Centre d'information sur l'environnement de Longueuil et Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec. 36 pages.
- Angers, V.A., Bouthillier, L., Gendron, A. et Montpetit, T. 2008c. Plan de conservation de la rainette faux-grillon en Montérégie - Ville de La Prairie. Centre d'information sur l'environnement de Longueuil et Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec. 39 pages.
- Angers, V.A., Bouthillier, L., Gendron, A. et Montpetit, T. 2008d. Plan de conservation de la rainette faux-grillon en Montérégie - Ville de Saint-Bruno-de-Montarville. Centre d'information sur l'environnement de Longueuil et Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec. 34 pages.
- Angers, V.A., Bouthillier, L., Gendron, A. et Montpetit, T. 2007. Plan de conservation de la rainette faux-grillon en Montérégie – Ville Longueuil, Arrondissement Le Vieux Longueuil. Centre d'information sur l'environnement de Longueuil et Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec. 38 pages.
- Beaulieu, J., Dulude, P., Falardeau, I., Murray, S. et Villeneuve, C. 2013. Mise à jour de la cartographie détaillée des milieux humides pour le territoire de la Montérégie et le bassin versant de la rivière Yamaska. Rapport technique. Canards Illimités Canada (CIC) et du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Mars 2013. 33 pages + couches géoréférencées des milieux humides réalisées par photo-interprétation 3D de photos aériennes numériques 2009.

- Beaulieu, J., Daigle, G., Gervais, F., Murray, S. et Villeneuve, C. 2010. Rapport synthèse de la cartographie détaillée des milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal. Canards Illimités – Québec et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec. 60 pages.
- Bentrup, G. 2008. Zones tampons de conservation : lignes directrices pour l'aménagement de zones tampons, de corridors boisés et de trames vertes. Gen. Tech. Rep. SRS-109. Ashville, NC : U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Southern Research Station. 115 pages.
- Bernier, P.-A., Rioux, S., Bouthillier, L. et Picard, I. 2008a. Répartition et abondance des populations de tortues du bassin versant de la rivière l'Acadie : inventaire 2007. Club Consersol Vert Cher et MRNF. 36 pages.
- Bernier, P.A., Rioux, S. et Landry, J.P. 2008b. Répartition et utilisation de l'habitat par les tortues du bassin versant de la rivière l'Acadie- inventaire 2008. 75 pages. + 6 annexes.
- Bernier, P.-A. et Rioux, S. 2008c. Plan de conservation des testudinés de la rivière l'Acadie. Club Consersol Vert Cher. 69 pages.
- Buteau, P. Dignar, N. et Grondin, P., 1994. Système de classification des milieux humides du Québec. Direction de la recherche géologique, division des minéraux industriels. 25 pages.
- Canards Illimités Canada. 2006. Plan de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes de la région de la Montérégie, [en ligne]. 98 pages.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, novembre 2012. Extractions du système de données pour le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec. 29 pages.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Août 2008a. Extractions du système de données pour le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec. 62 pages.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Juin 2008b. *Extractions du système de données pour le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno*. Ministère des Ressources naturelles et de la faune, Québec. 56 pages.
- Centre d'information sur l'Environnement de Longueuil (CIEL). 2009 à 2012. Données du suivi annuel des étangs de reproduction de la rainette faux-grillon de l'Ouest en Montérégie pour l'année 2009 à 2012. Centre d'information sur l'environnement de Longueuil.
- CIEL et Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec. 2006. *Plan de conservation de la rainette faux-grillon de l'Ouest en Montérégie – Ville de Boucherville*, 48 pages + 2 annexes.

- Club ornithologique de Longueuil. 2009. Données de recensement d'oiseaux sur les propriétés de Nature-Action Québec dans le Boisé Du Tremblay à Boucherville le 30 mai 2009.
- Communauté métropolitaine de Montréal - CMM. 2011. Un Grand Montréal attractif, compétitif et durable. Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Décembre 2011. 184 pages.
- Communauté métropolitaine de Montréal – CMM. 2009. Bois et corridors forestiers métropolitains. Plan 705-120-01. Programme d'acquisition et de conservation des espaces boisés. 17 décembre 2008.
- Communauté métropolitaine de Montréal – CMM. 2003. Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal. 17 avril 2003. 22 pages + Annexes.
- Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est. 2013. Les Montérégiennes : éléments du patrimoine du Québec. Diagnostic et identification des enjeux relatifs à la protection et à la mise en valeur des collines montérégiennes. 120 pages.
- COSEPAC. 2012. Résumé technique et données d'appui pour une évaluation d'urgence de la petite chauve-souris brune *Myotis lucifugus*. Réalisé par Graham Forbes, coprésident, Sous-comité des mammifères terrestres du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Février 2012. 27 pages.
- COSEPAC. 2014. Recherche des espèces sauvages avec un statut du COSEPAC. Consultation du site Internet en mars 2014. http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct1/printresult_f.cfm.
- COSEPAC. 2014. Recherche des espèces sauvages candidates du COSEPAC. Consultation du site Internet en mars 2014. http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct3/index_f.cfm.
- COSEPAC. 2014. Recherche des espèces sauvages candidates du COSEPAC. Consultation du site Internet en mars 2014. http://www.cosewic.gc.ca/fra/sct3/index_f.cfm
- Dicaire, A. 2006. Inventaires aériens du cerf de Virginie effectués en janvier 2006. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. [Communication personnelle].
- Dicaire, A. 2002. Plan de gestion du cerf de Virginie 2002-2008 Zone 8-Nord. Gouvernement du Québec. Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, Laval et de la Montérégie. 19 pages.
- Duchesne, S., Bélanger, L., Grenier, M. et Hone, F. 1999. Guide de conservation des corridors forestiers en milieu agricole. Service canadien de la faune. Environnement Canada. 60 pages.
- Francoeur, A. 2010-2013. Communications personnelles et identification de spécimens échantillonnés. Myrmécologue et professeur émérite à l'Université du Québec à Chicoutimi.

- Garceau, S., Rioux, S., Letendre, M. et Chagnon, Y. 2007. Caractérisation du ruisseau Richer et de ses tributaires en fonction de la communauté ichtyologique (août 2006). Étude réalisée pour le compte du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la faune de l'Estrie, de Montréal et de la Montérégie, Longueuil – Rapport technique 16-31, vi +28 pages.
- GéoMont. 2010. Portrait des pertes de superficies forestières en Montérégie entre 2004 et 2009. Kossi Sokpoh de l'Agence géomatique montérégienne (GéoMont). 37 pages.
- GéoMont. 2008. Cartographie de base des milieux humides de la Montérégie. Rapport synthèse. Julien Belvisi (GéoMont) avec la collaboration de Jason Beaulieu (Canards Illimités Canada). 28 pages.
- GéoMont. 2005. Portrait des pertes de superficies forestières de la Montérégie 1999-2004. Cédérom.
- Gonzalez, A. et al. 2014. Projet Connexion Montérégie : Biodiversité, connectivité et services écologiques en Montérégie. Université McGill. Site Internet : www.connexionmonteregie.com [consulté le 13 février 2014].
- Gonzalez, A. et al. 2013. Projet Connexion Montérégie - Obtention des couches SIG des milieux naturels de la Montérégie étudiés en fonction de leurs rôles au niveau de la connectivité et la qualité des habitats. Université McGill.
- Gouvernement du Québec 2012a. Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats c. E-12.01, r. 3. Site Internet des Publications du Québec. À jour au 1er mars 2012. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/E_12_01/E_12_01R3.HTM
- Gouvernement du Québec 2012b. Règlement sur les espèces fauniques menacées ou vulnérables et leurs habitats c. E-12.01, r. 2. Site Internet des Publications du Québec. À jour au 1er mars 2012. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/E_12_01/E_12_01R2.HTM
- Gouvernement du Québec 2012c. Arrêté ministériel concernant la publication d'une liste d'espèces de la flore vasculaire menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées et concernant la publication d'une liste des espèces de la faune menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées. c. E-12.01, r. 4. Site Internet des Publications du Québec. À jour au 1er mars 2012. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/E_12_01/E_12_01R4.HTM
- Groupe Conseil UDA inc. 2005. Caractérisation générale des boisés agricoles et urbains. Volume 2 : Fiches de caractérisation. Pour la Ville de Longueuil, Direction de l'aménagement et du développement du territoire.

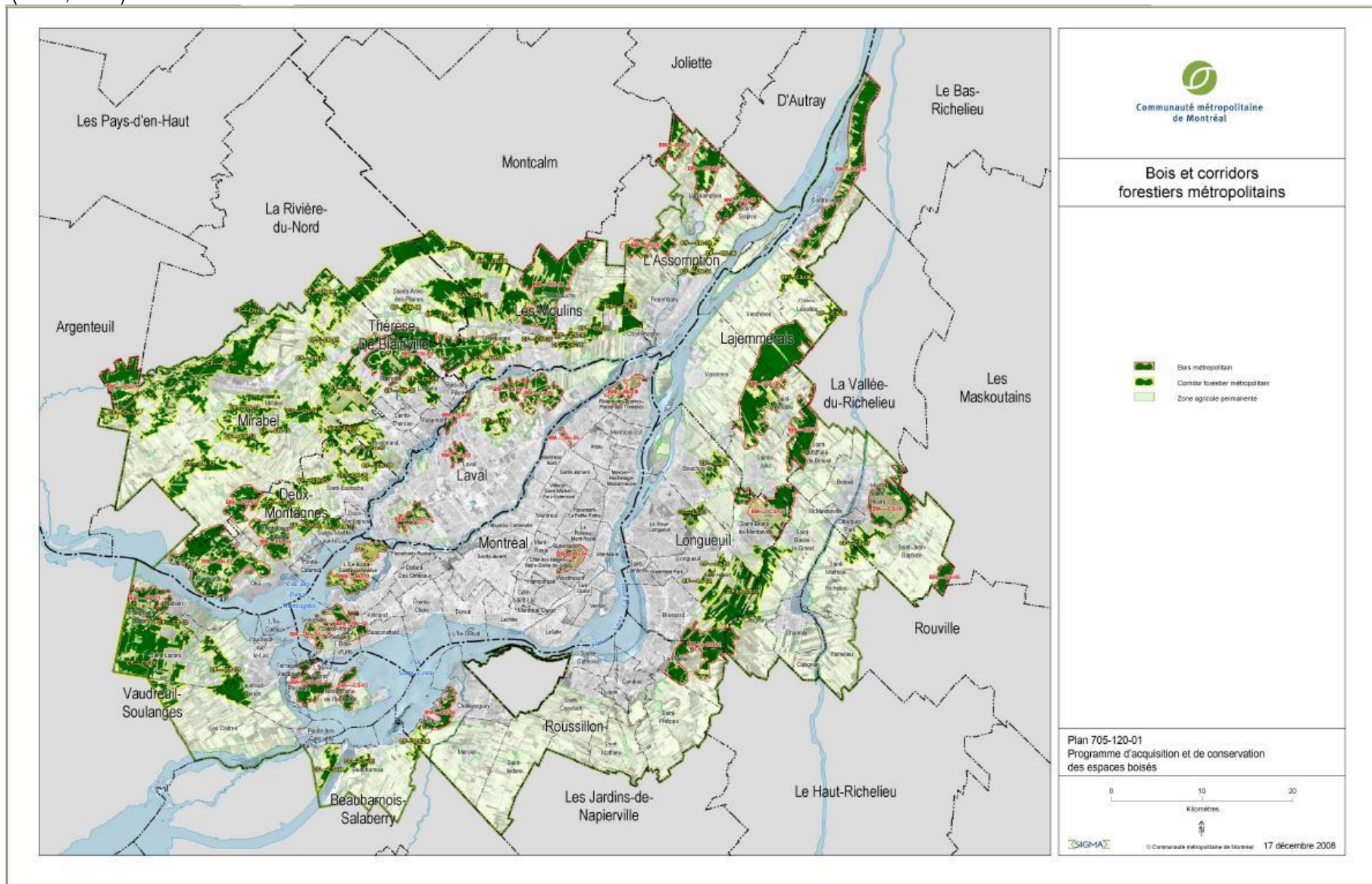
- Groupe S.M. International Inc. 2012. Élaboration du plan directeur de conservation et de protection des milieux naturels de la ville de Carignan. PowerPoint de 42 diapositives, disponible en ligne : <http://villedecarignan.org/upload/villedecarignan/editor/asset/Urbanisme/Presentation%20Carignan%2017%20octobre%202012%5B1%5D.pdf>
- Huot, M. 2006. Plan de gestion du cerf de Virginie, 2002-2008. Bilan de la mi-plan. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de la Faune, Québec. 50 pages.
- Labonté, D. 2011. Communications personnelles en lien avec des observations fauniques et floristiques du Bois du Fer-à-Cheval.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). 2012a. Le système d'information écoforestière - Les peuplements forestiers. Consultation du site Internet le 21 mars 2012. <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-cartes-sief-peuplements.jsp>
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). 2012b. Communications personnelles auprès d'Éric Jaccard, responsable de la grande faune - Estrie et Montérégie, Direction de l'expertise-Faune-Forêt-Mines-Territoire de l'Estrie-Montréal-Montérégie et de Laval-Laurentides-Lanaudière.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). 2011. Transmission des couches cartographiques des écosystèmes forestiers exceptionnels à l'intérieur du territoire du projet du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). 2010. Le plan de gestion du cerf de Virginie au Québec 2010-2017 - Résumé. Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats Septembre 2010. 7 pages.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). 2007. Espèces de poissons présentes dans le Grand Ruisseau dans les municipalités de Saint-Amable, Sainte-Julie, Saint-Mathieu-de-Beloeil et Saint-Marc-sur-Richelieu. Extraction de données d'ichtyofaune. Direction de l'aménagement de la faune de la Montérégie.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). 2005a. Cartographie des habitats fauniques identifiés en Montérégie. En format shapefiles.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). 2005b. Atlas des observations d'espèces de micromammifères et de chiroptères au Québec. Recueil de données provenant de plusieurs organismes partenaires et participants. Consulté le 15 avril 2009.

- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF). 2003. Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec : cadre d'intervention en forêt privée. Bibliothèque nationale du Québec, 2003. 11 pages.
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec (MDDEP). 2008. Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Note explicative sur la ligne naturelle des hautes eaux : la méthode botanique experte. 8 pages + annexes. Disponible en ligne : <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rives/note-explic.pdf>
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). 2014. Communications personnelles auprès d'Éric Jaccard, responsable de la grande faune - Estrie et Montérégie, Direction de l'expertise-Faune-Forêt-Mines-Territoire de l'Estrie-Montréal-Montérégie et de Laval-Laurentides-Lanaudière.
- MRC Marguerite-D'Youville. 2005. Schéma d'aménagement révisé de la MRC Marguerite-D'Youville. Règlement 162. Entré en vigueur le 14 février 2006.
- MRC La Vallée-du-Richelieu. 2006. Schéma d'aménagement révisé de la MRC La Vallée-du-Richelieu. Règlement 32-06. Entré en vigueur le 2 février 2007.
- MRC Roussillon. 2009. Schéma d'aménagement et de développement révisé et amendé de la MRC Roussillon. Entré en vigueur le 22 mars 2006.
- North American Classification Committee. 2011 7e édition de la liste des oiseaux de l'Amérique du Nord et sa 52e mise à jour (Check-list of North American Birds, 7th edition, 52nd supplement) produite par le North American Classification Committee de l'American Ornithologists' Union. Cette liste est disponible en ligne : <http://www.aou.org/checklist/north/>. Consultée le 8 septembre 2011.
- Parc national du Mont-Saint-Bruno. 2008. Suivi des oiseaux nicheurs à l'intérieur du parc national du Mont-Saint-Bruno dans le cadre du programme de suivi de l'intégrité écologique du Service de la conservation et de l'éducation du parc.
- Parc national du Mont-Saint-Bruno. 2005. Statut et abondance relative de l'avifaune du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante. Préparé par Pierre Wery, garde-parc patrouilleur, service de la conservation et de l'éducation. Saint-Bruno-de-Montarville, Québec. 27 pages.
- Péloquin, D. 2005. Communication personnelle. Secrétaire et responsable, Secrétariat de mise en valeur des espaces bleus et verts, Communauté métropolitaine de Montréal, Montréal.
- Petitclerc, P. 2013. Communication personnelle.
- Picard, I. et Desroches, J.-F. 2005. Classification des sites de rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*) en Montérégie par priorité de conservation. En collaboration avec le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL). Longueuil, Québec. 21 pages.

- Picard, I. et Desroches, J.-F. 2004. Situation de la rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*) en Montérégie-Inventaire printanier 2004. En collaboration avec le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL). Longueuil, Québec. 50 pages.
- Regroupement QuébecOiseaux, 2009. Obtention de la banque de données SOS-POP pour le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno.
- Rodrigue, D. 2006 à 2012. Communication personnelle. Biologiste, parc national du Mont-Saint-Bruno, Saint-Bruno-de-Montarville.
- Service canadien des forêts. 2011. Points saillants sur la science. Comment l'agrile du frêne compromet-il le rôle des forêts dominées par le frêne? Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Administration centrale, Ottawa. 2 pages.
- Société de la Faune et des Parcs du Québec. 2003. Plan de conservation et de mise en valeur – Projet de parc régional de la rivière Saint-Jacques et du bois Brossard/La Prairie et de celui de la Commune à La Prairie – Volet faune. Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, de Laval et de la Montérégie, Longueuil. Préparé par Kim Marineau, consultante en écologie et botanique. 29 pages.
- Société de la faune et des parcs du Québec. 2000. Plan directeur provisoire - Parc du Mont-Saint-Bruno. Gouvernement du Québec. Direction de la planification et du développement des parcs québécois. Septembre 2000. 47 pages.
- Vigile Verte. 2010 à 2012. Communications personnelles en lien avec des inventaires biologiques et la conservation de sites prioritaires.
- Villeneuve, N. 2008. Communications personnelles et transmissions des shapefiles des EFE validés et potentiels à l'intérieur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Ingénieur forestier, Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Québec.
- Ville de Longueuil. 2002. Caractérisation et aménagement multiresources de trois boisés identifiés d'intérêt au schéma d'aménagement. Projet Continuum ville-campagne de la MRC Champlain / Nouvelle Ville de Longueuil. 117 pages.
- Ville de Saint-Bruno-de-Montarville. 2009. Plan d'urbanisme. Version finale – 15 juin 2009. Fahey & Associés. 90 pages.
- Ville de Saint-Bruno-de-Montarville. 2011. Plan de conservation des milieux naturels. Préparé par la direction du développement urbain. 21 mars 2011. 22 pages.
- White, Haber, Keddy, 1993. Plantes envahissantes des habitats naturels du Canada. Service canadien de la faune. Environnement Canada. 136 pages.

ANNEXES

Annexe 1 Carte de localisation des bois et corridors forestiers métropolitains d'intérêt de la CMM (CMM, 2009)



Annexe 2 Espèces floristiques en situation précaire présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2014)	Observations ² (2001 à 2013)
Adiante du Canada	<i>Adiantum pedatum</i>	V	2004 à 2013
Ail du Canada	<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i>	SDMV	2010
Asaret du Canada	<i>Asarum canadense</i>	V	2004 à 2013
Bartonie de Virginie	<i>Bartonia virginica</i>	SDMV	2010-2011
Cardamine carcajou	<i>Cardamine diphylla</i>	V	2006, 2008-2012
Carex à gaine tronquée	<i>Carex annectens</i> var. <i>xanthocarpa</i>	SDMV	2007-2008
Carex à tiges faibles	<i>Carex laxiculmis</i> var. <i>laxiculmis</i>	SDMV	2001
Carex de Swan	<i>Carex swanii</i>	SDMV	PNMSB, 2008
Carex épi-de-blé	<i>Carex atherodes</i>	SDMV	2012
Carex faux-rubanier	<i>Carex sparganioides</i>	SDMV	2005, 2008
Carex folliculé	<i>Carex folliculata</i>	SDMV	2001, 2004 à 2013
Carex porte-tête	<i>Carex cephalophora</i>	SDMV	PNMSB, 2008
Caryer ovale	<i>Carya ovata</i>	SDMV	2003 à 2012
Chêne bicolore	<i>Quercus bicolor</i>	SDMV	2001, 2003
Claytonie de Virginie	<i>Claytonia virginica</i>	SDMV	2005, 2009-2011, 2013
Conopholis d'Amérique	<i>Conopholis americana</i>	V	PNMSB, 2008, 2009
Dentaire laciniée	<i>Cardamine concatenata</i>	SDMV	2005, 2008-2010
Desmodie nudiflore	<i>Desmodium nudiflorum</i>	SDMV	2005, 2008, 2010
Éléocharide de Robbins	<i>Eleocharis robbinsii</i>	SDMV	2012
Érable noir	<i>Acer nigrum</i>	V	PNMSB, 2003 et 2008
Glycérie pâle	<i>Torreyochloa pallida</i> var. <i>pallida</i>	SDMV	2003
Goodyérie pubescente	<i>Goodyera pubescens</i>	V	2013
Lis du Canada	<i>Lilium canadense</i>	V	2004, 2009-2011
Lysimaque hybride	<i>Lysimachia hybrida</i>	SDMV	2001, 2004
Matteuccie fougère-à-l'autruche	<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	2004 à 2013
Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	EVD, SDMV	2004 à 2012
Orchis brillant	<i>Galearis spectabilis</i>	SDMV	PNMSB, 2008-2009
Orme liège	<i>Ulmus thomasii</i>	M	2003
Phégoptère à hexagones	<i>Phegopteris hexagonoptera</i>	P, M	2004 à 2005, 2008-2011
Platanthère à grandes feuilles	<i>Platanthera macrophylla</i>	SDMV	2007
Podophylle pelté	<i>Podophyllum peltatum</i>	M	PNMSB, 2008
Proserpinie des marais	<i>Proserpinaca palustris</i>	SDMV	2008, 2011, 2012

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2014)	Observations ² (2001 à 2013)
Ronce à flagelles	<i>Rubus flagellaris</i>	SDMV	2005, 2010
Rubanier rameux	<i>Sparganium androcladum</i>	SDMV	2001, 2002, 2012
Sanguinaire du Canada	<i>Sanguinaria canadensis</i>	V	2004 à 2013
Scirpe à soies inégales	<i>Schoenoplectus heterochaetus</i>	SDMV	2001, 2002
Staphylier à trois folioles	<i>Staphylea trifolia</i>	SDMV	2005, 2008, 2011
Sumac à vernis	<i>Toxicodendron vernix</i>	SDMV	2008, 2010, 2012-2013
Trille blanc	<i>Trillium grandifolium</i>	V	2005, 2008-2009, 2012
Uvulaire à grandes-fleurs	<i>Uvularia grandiflora</i>	V	2005 à 2013
Véronique mouron-d'eau	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	SDMV	2003, 2010
Violette sagittée variété sagittée	<i>Viola sagittata var. sagittata</i>	SDMV	2005
Wolffie boréale	<i>Wolffia borealis</i>	SDMV	2003
Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	SDMV	2007, 2010-2011, 2013
Zizanie à fleurs blanches	<i>Zizania aquatica var. aquatica</i>	SDMV	2002, 2008

¹ Statut mis à jour en mars 2014

Statut fédéral : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Espèces candidates des sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC :

C1: espèce candidate de priorité élevée • C2: espèce candidate de priorité intermédiaire • C3: espèce candidate de priorité inférieure

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

² Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.
PNMSB : Observations uniquement sur le territoire du parc national du Mont-Saint-Bruno

Annexe 3 Espèces floristiques étrangères considérées comme très envahissantes présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Niveau d'envahissement (White, Haber et Keddy, 1993)	Observations ¹ (2004 à 2013)
Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>	Très envahissante	2011 à 2013
Brome inerme	<i>Bromus inermis</i>	Modérément envahissante	2004
Butome à ombelles	<i>Butomus umbellatus</i>	Très envahissante	2006, 2009 à 2012
Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	Peu envahissante	2004 à 2011
Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	Peu envahissante	2007-2008
Hydrocharide grenouillette	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Très envahissante	2010 à 2012
Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>	Peu envahissante	2004-2005
Millepertuis commun	<i>Hypericum perforatum</i>	Modérément envahissante	2012
Nerprun bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	Très envahissante	2007 à 2013
Nerprun cathartique	<i>Rhamnus cathartica</i>	Très envahissante	2007 à 2013
Phalaris roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	Très envahissante	2004 à 2013
Renouée japonaise	<i>Fallopia japonica</i>	- absente du rapport -	2010
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Peu envahissante	2011 à 2013
Roseau commun	<i>Phragmites communis trinius</i>	- absente du rapport -	2004 à 2013
Salicaire pourpre	<i>Lythrum salicaria</i>	Très envahissante	2004 à 2013

¹ Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

Annexe 4 Espèces fongiques rares présentes dans le parc national du Mont-Saint-Bruno

Nom latin	Groupe biologique	Commentaires
<i>Amanita farinosa</i>	Humicole	présent dans l'érablière
<i>Agaricus haemorrhoidarius</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Amanita inaurata</i>	Mycorhizien	présent dans la prucheraie
<i>Amanita umbonata</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Boletellus chrysenteroides</i>	Mycorhizien	présent dans la peupleraie
<i>Boletus griseus</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Boletus hortonii</i>	Mycorhizien	présent dans l'érablière à caryer
<i>Boletus variipes</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Cantharellus cinnabarinus</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Hygrophorus sordidus</i>	Mycorhizien	présent dans l'érablière à tilleul
<i>Lactarius chelidonium</i>	Mycorhizien	présent dans la pinède grise à bouleau blanc
<i>Lactarius mucidus</i>	Mycorhizien	hôte: pruche du Canada
<i>Leccinum coffeatum</i>	Mycorhizien	présent dans la pinède grise à bouleaux blanc
<i>Lepiota castanea</i>	Humicole	présent en forêt
<i>Marasmius delectans</i>	Humicole	présent dans les forêts décidues
<i>Microstoma floccosa</i>	Lignicole	présent dans l'érablière à caryer
<i>Mutinus caninus</i>	Humicole	présent dans les forêts décidues
<i>Pachyella clypeata</i>	Lignicole	présent dans les forêts décidues
<i>Peziza proteana</i>	Humicole	présent dans les forêts décidues
<i>Pholiota albocrenulata</i>	Lignicole	présent dans les forêts décidues
<i>Tylopilus rubrobrunneus</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Xerocomus rubellus</i>	Mycorhizien	hôtes: caryer cordiforme et tilleul d'Amérique

Tiré de : Liste des champignons rares au Québec trouvés au parc national du Mont-Saint-Bruno par Villeneuve et Grantdner durant les saisons 1987 et 1988 (Rodrigue, 2008). Fournie par Donald Rodrigue (2008).

Annexe 5 Espèces d'amphibiens et de reptiles présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut 2014 ¹	Observations ² (2000 à 2013)
Couleuvre à collier	<i>Diadophis punctatus edwardsii</i>	C1, SDMV	2004-2005
Couleuvre à ventre rouge	<i>Storeira o. occipitamaculata</i>	C3	2000-2002, 2004-2005, 2008-2009
Couleuvre brune	<i>Storeria dekayi</i>	C2, SDMV	2000 à 2005
Couleuvre d'eau	<i>Nerodia sipedon sipedon</i>	C2, SDMV	2002
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>	C3	2004-2013
Couleuvre tachetée	<i>Lampropeltis t. triangulum</i>	P, SDMV	Historique 1991 et 1995
Couleuvre verte	<i>Liochlorophis vernalis</i>	C1, SDMV	2004
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus (Bufo) a. americanus</i>	C3	2000 à 2013
Grenouille des bois	<i>Lithobates (Rana) sylvaticus</i>	C3	2000 à 2013
Grenouille des marais	<i>Lithobates (Rana) palustris</i>	C1, SDMV	2002, 2004-2005, 2008
Grenouille du Nord	<i>Lithobates septentrionalis</i>	C2	Historique 1987
Grenouille léopard	<i>Lithobates (Rana) pipiens</i>		2000 à 2013
Grenouille verte	<i>Lithobates (Rana) clamitans melanota</i>	C3	2000 à 2013
Necture tachetée	<i>Necturus m. maculosus</i>	C1	2002
Ouaouaron	<i>Lithobates (Rana) catesbeiana</i>	C2	2001, 2004-2005, 2007, 2010, 2012
Rainette crucifère	<i>Pseudacris c. crucifer</i>	C3	2000 à 2013
Rainette faux-grillon de l'Ouest	<i>Pseudacris triseriata</i>	Me, V	2000 à 2013
Rainette versicolore	<i>Hyla versicolor</i>	C2	2000 à 2013
Salamandre à deux lignes	<i>Eurycea bislineata</i>	C3	2000, 2004
Salamandre à points bleus	<i>Ambystoma laterale</i>	C3	2000 à 2013
Salamandre à quatre orteils	<i>Hemidactylium scutatum</i>	C3, SDMV	2005, 2008-2010
Salamandre cendrée	<i>Plethodon cinereus</i>	C2	2000 à 2013
Salamandre maculée	<i>Ambystoma maculatum</i>	C2	2000 à 2013
Tortue à oreilles rouges	<i>Trachemys scripta elegans</i>	Exotique	2001-2002, 2004, 2008
Tortue géographique	<i>Graptemys geographica</i>	P, V	2000-2001, 2003-2004, 2007-2012
Tortue peinte	<i>Chrysemys picta</i>	C	2000 à 2013
Tortue serpentine	<i>Chelydra s. serpentina</i>	P	2000 à 2013
Tortue-molle à épines	<i>Apalone s. spinifera</i>	Me, M	2006 à 2008
Triton vert	<i>Notophthalmus v. viridescens</i>	C1	2001-2002, 2004-2005, 2009

¹ Statut mis à jour en mars 2014

Statut fédéral : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Espèces candidates du COSEPAC : C : espèce candidate

Espèces candidates des sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC :

C1: espèce candidate de priorité élevée • C2: espèce candidate de priorité intermédiaire • C3: espèce candidate de priorité inférieure

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

² Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

Annexe 6 Espèces aviaires d'intérêt pour la conservation

Espèce	Statut ² et particularités ¹
Espèce en situation précaire ou susceptible d'être ainsi désignée (2014)	
Aigle royal	-Vulnérable au Québec (depuis 2005)
Bruant de Nelson	-Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 1992)
Bruant sauterelle	-Préoccupante au Canada (depuis 2013, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 1992)
Engoulevent bois-pourri	-Menacée de disparition au Canada (depuis 2009, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2010) -Rare ou à la limite de sa distribution
Engoulevent d'Amérique	-Menacée de disparition au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2010)
Faucon pèlerin (<i>anatum</i>)	-Préoccupante au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Vulnérable au Québec (depuis 2003)
Goglu des prés	-Menacée de disparition au Canada (depuis 2010, COSEPAC) -Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Grèbe esclavon	-Espèce menacée au Québec (2000) -Menacée de disparition au Canada (depuis 2012, COSEPAC)
Grive des bois	-Population en fort déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures.
Hibou des marais	-Préoccupante au Canada (depuis 2008, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2003) -Associé aux grands milieux ouverts où la végétation atteint une hauteur de 50 cm à 1 m
Hirondelle de rivage	-Menacée de disparition au Canada (depuis 2013, COSEPAC) -Population en fort déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS).
Hirondelle rustique	-Menacée de disparition au Canada (depuis 2011, COSEPAC) -Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS). -Sensible à la fragmentation, mais favorisée par la coupe partielle ou sélective.
Martinet ramoneur	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2010) -Associée aux grandes cheminées et plus rarement aux vieux arbres creux d'au moins 60 cm de diamètre, dans les forêts anciennes

Moucherolle à côtés olive	-Menacée de disparition au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2010)
Paruline à ailes dorées	-Menacée de disparition au Canada (depuis 2006, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2001)
Paruline azurée	-En voie de disparition au Canada (depuis 2010, COSEPAC) -Menacée au Québec (depuis 2009) -Associée aux forêts matures et très sensible à la fragmentation de son habitat
Paruline du Canada	-Menacée de disparition au Canada (depuis 2008, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2010) -Population en fort déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Associée aux peuplements humides et sensible à la fragmentation de son habitat
Petit Blongios	-Menacée de disparition au Canada (depuis 2009, COSEPAC) -Vulnérable au Québec (depuis 2009)
Pic à tête rouge	-Menacée au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Menacée au Québec (depuis 2009) -Sensible au dérangement humain, nécessite des arbres morts avec cavités, forte compétition avec l'étourneau sansonnet et très rare
Pie-grièche migratrice (<i>migrans</i>)	-En voie de disparition au Canada (depuis 2000, COSEPAC) -Menacée de disparition au Québec (depuis 2000)
Pioui de l'Est	-Préoccupante au Canada (depuis 2012, COSEPAC) -Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Pygargue à tête blanche	-Vulnérable au Québec (depuis 2003)
Quiscale rouilleux	-Préoccupante au Canada (depuis 2006, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2010)
Râle jaune	-Préoccupante au Canada (depuis 2009, COSEPAC) -Menacée de disparition au Québec (depuis 2009)
Sturnelle des prés	-Menacée au Canada (depuis 2011, COSEPAC) -Population en déclin en raison de la perte d'habitat
Troglodyte à bec court	-Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 1993)
Espèce candidate pour une désignation au Canada ou au Québec (2014)	
Bruant des champs	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Associée aux milieux herbeux parsemés de buisson, généralement en bordure de forêt
Coulicou à bec noir	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC

Crécerelle d'Amérique	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Associée aux milieux ouverts à herbes courtes, aux grands espaces verts et dans les zones urbaines.
Gros-bec errant	-Espèce candidate du COSEPAC -Associée aux peuplements d'épinette rouge
Martin-pêcheur d'Amérique	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC
Moucherolle tchébec	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC
Paruline à gorge grise	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC
Pluvier kildir	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Espèce anciennement sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	
Buse à épaulettes	-Retirée de la liste des espèces en péril au Canada en 2006 -Retirée de la liste des espèces menacées du Québec -Associée aux forêts matures et sensible au dérangement -Les collines montérégiennes abritent une partie importante de la population de la Montérégie.
Épervier de Cooper	-Retirée de la liste des espèces menacées du Québec -Associée aux forêts matures
Tohi à flancs roux	-Retirée de la liste des espèces menacées du Québec -Rare au Québec, mais commun dans l'extrême sud de la Montérégie (Huntington-Lacolle-St-Armand)
Espèce dont la population est en déclin	
Alouette hausse-col	-Population en fort déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Bruant des prés	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Bruant familial	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Busard Saint-Martin	-Nécessite un grand domaine vital -Déclin des populations en Montérégie depuis 30 ans (changements du pâturage vers la monoculture de maïs) (Morneau, F. comm. pers. 2007 et 2009)
Chevalier grivelé	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Déclin significatif en Amérique du Nord en 2008, déclin depuis 30 ans en Montérégie (changement de culture vers le maïs, proies moins présentes dans ce type de culture (F. Morneau, comm. pers. 2009)
Junco ardoisé	-Population en déclin -Associée aux prucheraies
Tyran triti	-Population en déclin
Espèce associée à un habitat particulier ou un grand domaine vital	
Bec-croisé des sapins	-Niche à l'occasion dans les plantations de pins rouges matures. -Généralement associé aux peuplements de pin rouge et rare en Montérégie

Bruant des marais	-Associée aux milieux humides ouverts herbeux
Chouette rayée	-Associée aux forêts matures et sensible aux perturbations et au dérangement humain -Niche dans des cavités naturelles de plus en plus rares et au même endroit durant plusieurs années -Les collines montérégiennes abritent une partie importante de l'effectif de cette espèce en Montérégie
Épervier brun	-Associée aux jeunes peuplements de résineux parfois en plantation et nécessite un grand domaine vital -Déclin en Amérique du Nord en 2008 (F. Morneau, comm. pers. 2009)
Gobemoucheron gris-bleu	-Associée aux chênaies matures, notamment près de plans d'eau
Grand-duc d'Amérique	-Grand domaine vital.
Grimpereau brun	-Associée aux prucheraies et aux forêts matures
Paruline des pins	-Associée exclusivement aux peuplements de pins
Roitelet à couronne dorée	-Rare en Montérégie -Associée aux peuplements de résineux (pessières et sapinières) et parfois les plantations de pin ou d'épinettes
Roitelet à couronne rubis	-Rare en Montérégie -Associée aux peuplements de conifères
Espèce à la limite de sa distribution ou rare dans la région	
Autour des palombes	-Rare en Montérégie. Habite principalement les collines montérégiennes -Habite les forêts de différents âges. Niche souvent près d'un lac. Sensible au dérangement humain.
Bruant vespéral	-Habite les milieux ouverts avec présence d'herbacées
Canard noir	-Niche dans les vastes secteurs boisés
Coulicou à bec jaune	-Rare en Montérégie
Dindon sauvage	-Niche dans les forêts matures situées près de trouées (champs, éclaircies etc.). En augmentation au Canada
Grand Corbeau	-Associée aux escarpements rocheux et aux grands bois -Nidification probablement exclusive aux Montérégiennes
Grive à dos olive	-Rare nicheur en Montérégie.
Mésange bicolore	-Peu commune en Montérégie; nicheur récent au Québec; en expansion
Moqueur roux	-Rare ou à la limite de sa distribution
Petite Nyctale	-Rare en Montérégie. Niche dans les arbres creux et les cavités de pics
Pic à ventre roux	-Rare en Montérégie; nicheur récent au Québec. Associée aux forêts de feuillus
Urubu à tête rouge	-Associée aux éboulis rocheux. Nidification probablement exclusive aux Montérégiennes
Viréo à gorge jaune	-Rare en Montérégie. Sensible à la fragmentation de son habitat -Associée aux forêts matures en lisières de trouées (marais, étangs, lac)

Viréo à tête bleue	-Rare en Montérégie, mais populations en fortes augmentation dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Associée aux prucheraies
Viréo de Philadelphie	-Rare en Montérégie
Espèce sensible aux perturbations de son habitat et au dérangement	
Buse à queue rousse	-Sensible au dérangement. Nécessite un grand domaine vital
Canard branchu	-Sensible au dérangement humain. Niche dans les gros arbres creux et les cavités creusées par le grand pic
Cardinal à poitrine rose	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Grand Pic	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures
Grive fauve	-Sensible à la fragmentation de son habitat
Paruline à croupion jaune	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux peuplements de pin blanc mature, notamment près de lacs.
Paruline à gorge noire	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux prucheraies
Paruline à gorge orangée	-Sensible à la fragmentation de son habitat -Associée aux peuplements de pin blanc mature et les plus vieux peuplements de pruche, notamment sur les pentes
Paruline bleue	-Très sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures
Paruline couronnée	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures
Paruline des ruisseaux	-Sensible aux perturbations de son habitat. Associée aux forêts matures et aux marécages
Paruline flamboyante	-Sensible à la fragmentation de son habitat
Paruline noir et blanc	-Sensible à la fragmentation de son habitat, mais favorisée par la coupe partielle ou sélective
Petit-duc maculé	-Sensible aux perturbations de son habitat. Niche dans des cavités naturelles de plus en plus rares
Petite Buse	-Sensible aux perturbations de son habitat
Piranga écarlate	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures
Sittelle à poitrine blanche	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures

¹ Statut mis à jour en mars 2014.

² Classification des espèces aviaires d'intérêt pour la conservation, présentes ou potentiellement présentes dans le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno par François Morneau, ornithologue professionnel, communication personnelle, 2007, janvier 2008 et mars 2009.

³ BBS : Relevé canadien des oiseaux nicheurs

Noms français et scientifiques des espèces mis à jour en septembre 2011 selon la 7^e édition de la liste des oiseaux de l'Amérique du Nord et sa 52^e mise à jour (North American Classification Committee. 2011).

Annexe 7 Espèces aviaires présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2014)	Observations espèces à statut ² (2000 à 2013)	Statut de nidification ³
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	V		M
Alouette hausse-col	<i>Eremophila alpestris</i>			V
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>			NR
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>			M
Bécasse d'Amérique	<i>Scolopax minor</i>			NM
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>			M
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>			-
Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>			-
Bécassin roux	<i>Limnodromus griseus</i>			M
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>			NM
Bec-croisé bifascié	<i>Loxia leucoptera</i>			V
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>			NM
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>			NM
Bihoreau à couronne noire	<i>Nycticorax nycticorax</i>			V
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>			M
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>			NM
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>			NM
Bruant de Nelson	<i>Ammodramus nelsoni</i>	SDMV	2004, 2006	-
Bruant de Lincoln	<i>Melospiza lincolni</i>			M
Bruant des champs	<i>Spizella pusilla</i>	C2	2009	V
Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>			V
Bruant des plaines	<i>Spizella pallida</i>			-
Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>			NM
Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>			NM
Bruant fauve	<i>Passerella iliaca</i>			M
Bruant hudsonien	<i>Spizella arborea</i>			V
Bruant sauterelle	<i>Ammodramus savannarum</i>	P, SDMV	2003-2004, 2006, 2008	N potentiel
Bruant vespéral	<i>Poocetes gramineus</i>			V
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>			NM
Buse à épaulettes	<i>Buteo lineatus</i>			NM
Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>			NM
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>			V
Butor d'Amérique	<i>Botaurus lentiginosus</i>			V
Canard branchu	<i>Aix sponsa</i>			NM
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>			V
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>			NM
Canard d'Amérique	<i>Anas americana</i>			V
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>			NM
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>			V
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>			V
Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>			NM
Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>			NR

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2014)	Observations espèces à statut ² (2000 à 2013)	Statut de nidification ³
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>			NM
Chardonneret jaune	<i>Spinus tristis</i>			NM
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>			NM
Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>			M
Chouette épervière	<i>Surnia ulula</i>			V
Chouette lapone	<i>Strix nebulosa</i>			V
Chouette rayée	<i>Strix varia</i>			NR
Colibri à gorge rubis	<i>Archilochus colubris</i>			NM
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>			V
Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>			NM
Coulicou à bec jaune	<i>Coccyzus americanus</i>			V
Coulicou à bec noir	<i>Coccyzus erythrophthalmus</i>	C3	2001, 2004-2005, 2007, 2008, 2012-2013	NM
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>			M
Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	C3	2004 à 2013	NM
Cygne siffleur	<i>Cygnus columbianus</i>			V
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>			V
Dendrocygne à ventre noir	<i>Dendrocygna autumnalis</i>			V
Dindon sauvage	<i>Meleagris gallopavo</i>			V
Durbec des sapins	<i>Pinicola enucleator</i>			V
Engoulevent bois-pourri	<i>Caprimulgus vociferus</i>	Me, SDMV	Historique 1998	V
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	Me, SDMV	2001, 2013	V
Épervier brun	<i>Accipiter striatus</i>			NM
Épervier de Cooper	<i>Accipiter cooperii</i>			NM
Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>			V
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>			NR
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>			V
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>			NM
Faucon gerfaut	<i>Falco rusticolus</i>			V
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus anatum</i>	P, V	2003-2013	NM
Foulque d'Amérique	<i>Fulica americana</i>			V
Fuligule à collier	<i>Aythya collaris</i>			M
Fuligule à dos blanc	<i>Aythya valisineria</i>			V
Fuligule à tête rouge	<i>Aythya americana</i>			V
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>			M
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>			-
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>			M
Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>			NR
Gélinotte huppée	<i>Bonasa umbellus</i>			NS
Gobemoucheron gris-bleu	<i>Poliophtila caerulea</i>			NM
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>			V
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>			V
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>			M
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>			V

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2014)	Observations espèces à statut ² (2000 à 2013)	Statut de nidification ³
Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	Me	2004, 2006, 2009-2011	NM
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>			M
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>			NR
Grand-duc d'Amérique	<i>Bubo virginianus</i>			NR
Grand Harle	<i>Mergus merganser</i>			V
Grand Héron	<i>Ardea herodias</i>			V
Grand Pic	<i>Dryocopus pileatus</i>			NR
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>			V
Grèbe à bec bigarré	<i>Podilymbus podiceps</i>			V
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	M		M
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>			M
Grimpereau brun	<i>Certhia americana</i>			NM
Grive à collier	<i>Ixoreus naevius</i>			V
Grive à dos olive	<i>Catharus ustulatus</i>			NM
Grive à joues grises	<i>Catharus minimus</i>			M
Grive des bois	<i>Hylocichla mustelina</i>	Me	2004 à 2013	NM
Grive fauve	<i>Catharus fuscescens</i>			NM
Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>			NM
Gros-bec errant	<i>Coccothraustes vespertinus</i>	C	2004-2005	NM
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>			V
Harelde kakawi	<i>Clangula hyemalis</i>			M
Harfang des neiges	<i>Bubo scandiacus</i>			V
Harle couronné	<i>Lophodytes cucullatus</i>			V
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>			M
Héron vert	<i>Butorides virescens</i>			NM
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	P, SDM	2001	V
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>			V
Hirondelle à ailes hérissées	<i>Stelgidopteryx serripennis</i>			V
Hirondelle à front blanc	<i>Petrochelidon pyrrhonota</i>			V
Hirondelle bicolor	<i>Tachycineta bicolor</i>			NM
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	Me	2010, 2012-2013	NM
Hirondelle noire	<i>Progne subis</i>			V
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Me	2004 à 2013	NM
Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>			V
Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>			NM
Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>			NM
Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>			M
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>			V
Macreuse à bec jaune (noire)	<i>Melanitta americana</i>			M
Marouette de Caroline	<i>Porzana carolina</i>			NM
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	Me, SDM	2004-2006, 2008, 2010, 2012-2013	NM
Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Megaceryle alcyon</i>	C3	2001, 2004-2005, 2008, 2010	NM
Maubèche des champs	<i>Bartramia longicauda</i>			V

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2014)	Observations espèces à statut ² (2000 à 2013)	Statut de nidification ³
Merlebleu de l'Est	<i>Sialia sialis</i>			NM
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>			NM
Mésange à tête brune	<i>Poecile hudsonicus</i>			V
Mésange à tête noire	<i>Parus atricapillus</i>			NR
Mésange bicolor	<i>Baeolophus bicolor</i>			V
Mésangeai du Canada	<i>Perisoreus canadensis</i>			V
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>			NR
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>			NM
Moqueur des armoises	<i>Oreoscoptes montanus</i>			V
Moqueur polyglotte	<i>Mimus polyglottos</i>			V
Moqueur roux	<i>Toxostoma rufum</i>			NM
Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus cooperi</i>	Me, SDMV		NM
Moucherolle à ventre jaune	<i>Empidonax flaviventris</i>			M
Moucherolle à ventre roux	<i>Sayornis saya</i>			V
Moucherolle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>			NM
Moucherolle des saules	<i>Empidonax traillii</i>			M
Moucherolle phébi	<i>Sayornis phoebe</i>			NM
Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>	C3	2004 à 2013	NM
Mouette de Bonaparte	<i>Chroicocephalus philadelphia</i>			M
Nyctale de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>			V
Oie des neiges	<i>Chen caerulescens</i>			M
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>			V
Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>			NM
Oriole des vergers	<i>Icterus spurius</i>			V
Paruline à ailes bleues	<i>Vermivora cyanoptera</i>			V
Paruline à ailes dorées	<i>Vermivora chrysoptera</i>	Me, SDMV	Historique 1985	V
Paruline à calotte noire	<i>Cardellina pusilla</i>			M
Paruline à collier	<i>Setophaga americana</i>			M
Paruline à couronne rousse	<i>Setophaga americana</i>			M
Paruline à croupion jaune	<i>Setophaga coronata</i>			NM
Paruline à flancs marron	<i>Setophaga pensylvanica</i>			NM
Paruline à gorge grise	<i>Oporornis agilis</i>	C3		M
Paruline à gorge noire	<i>Setophaga virens</i>			NM
Paruline à gorge orangée	<i>Setophaga fusca</i>			NM
Paruline à joues grises	<i>Oreothlypis ruficapilla</i>			NM
Paruline à poitrine baie	<i>Setophaga castanea</i>			M
Paruline à tête cendrée	<i>Setophaga magnolia</i>			M
Paruline azurée	<i>Setophaga cerulea</i>	EVD, M	2001, 2005-2006	NM
Paruline bleue	<i>Setophaga caerulescens</i>			NM
Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapilla</i>			NM
Paruline des pins	<i>Setophaga pinus</i>			NM
Paruline des ruisseaux	<i>Parkesia noveboracensis</i>			NM
Paruline du Canada	<i>Cardellina canadensis</i>	Me, SDMV	2006 à 2009, 2012-2013	NM
Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>			NM

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2014)	Observations espèces à statut ² (2000 à 2013)	Statut de nidification ³
Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>			NM
Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>			NM
Paruline noir et blanc	<i>Mniotilta varia</i>			NM
Paruline obscure	<i>Oreothlypis peregrina</i>			M
Paruline rayée	<i>Setophaga striata</i>			M
Paruline tigrée	<i>Setophaga tigrina</i>			M
Paruline triste	<i>Geothlypis philadelphia</i>			NM
Paruline verdâtre	<i>Oreothlypis celata</i>			M
Paruline vermivore	<i>Helmitheros vermivorum</i>			V
Passerin indigo	<i>Passerina cyanea</i>			NM
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>			V
Petit Blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>	Me, V	2009-2010, 2012	V
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>			M
Petit Fuligule	<i>Aythya affinis</i>			M
Petit Garrot	<i>Bucephala albeola</i>			M
Petit-duc maculé	<i>Megascops asio</i>			NS
Petite Buse	<i>Buteo platypterus</i>			NM
Petite Nyctale	<i>Aegolius acadicus</i>			V
Pic à dos noir	<i>Picoides arcticus</i>			V
Pic à tête rouge	<i>Melanerpes erythrocephalus</i>	Me, M		V
Pic à ventre roux	<i>Melanerpes carolinus</i>			V
Pic chevelu	<i>Picoides villosus</i>			NR
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>			NM
Pic maculé	<i>Sphyrapicus varius</i>			NM
Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>			NR
Pic tridactyle	<i>Picoides tridactylus</i>			V
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>			V
Pie-grièche migratrice	<i>Lanius ludovicianus</i>	EVD, M	Historique 1973-1974, 1984	NM
Pigeon biset	<i>Columbia livia</i>			NR
Pioui de l'Est	<i>Contopus virens</i>	P	2004 à 2013	NM
Pipit d'Amérique	<i>Anthus rubescens</i>			M
Piranga à tête rouge	<i>Piranga ludoviciana</i>			V
Piranga écarlate	<i>Piranga olivacea</i>			NM
Plectrophane des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>			V
Plectrophane lapon	<i>Calcarius lapponicus</i>			V
Plongeon huard	<i>Gavia immer</i>			M
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>			M
Pluvier bronzé	<i>Pluvialis dominica</i>			M
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	C3	2004 à 2013	NM
Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	V		M
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>			NM
Quiscale rouilleux	<i>Euphagus carolinus</i>	P, SDMV	2005, 2010, 2012-2013	M
Râle de Virginie	<i>Rallus limicola</i>			NM
Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>	P, M	Historique 1994	M

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2014)	Observations espèces à statut ² (2000 à 2013)	Statut de nidification ³
Roitelet à couronne dorée	<i>Regulus satrapa</i>			V
Roitelet à couronne rubis	<i>Regulus calendula</i>			M
Roselin familier	<i>Carpodacus mexicanus</i>			NR
Roselin pourpré	<i>Carpodacus purpureus</i>			NM
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discor</i>			V
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>			V
Sittelle à poitrine blanche	<i>Sitta carolinensis</i>			NR
Sittelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>			NR
Sizerin blanchâtre	<i>Acanthis hornemanni</i>			V
Sizerin flammé	<i>Acanthis flammea</i>			V
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>			V
Sturnelle des prés	<i>Sturnella magna</i>	Me	2005	V
Tarin des pins	<i>Spinus pinus</i>			V
Tétras à queue fine	<i>Tympanuchus phasianellus</i>			V
Tohi à flancs roux	<i>Pipilo erythrophthalmus</i>			NM
Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>			NR
Troglodyte à bec court	<i>Cistothorus platensis</i>	SDMV	2003, 2008	NM
Troglodyte de Caroline	<i>Thryothorus ludovicianus</i>			V
Troglodyte des marais	<i>Cistothorus palustris</i>			V
Troglodyte des forêts (mignon)	<i>Troglodytes hiemalis</i>			NM
Troglodyte familier	<i>Troglodytes aedon</i>			NM
Tyran huppé	<i>Myiarchus crinitus</i>			NM
Tyran tritri	<i>Tyrannus tyrannus</i>			NM
Urubu à tête rouge	<i>Cathartes aura</i>			NM
Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>			NM
Viréo à gorge jaune	<i>Vireo flavifrons</i>			NM
Viréo à tête bleue	<i>Vireo solitarius</i>			M
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>			NM
Viréo de Philadelphie	<i>Vireo philadelphicus</i>			M
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>			NM

¹ Statut mis à jour en mars 2014

Statut fédéral (COSEPAC) : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Espèces candidates du COSEPAC : C : espèce candidate

Espèces candidates des sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC :

C1: espèce candidate de priorité élevée • C2: espèce candidate de priorité intermédiaire • C3: espèce candidate de priorité inférieure

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

² Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

³ PNMSB (2005), voir annexe 10 pour les définitions des statuts de nidification.

Noms français et scientifiques des espèces mis à jour en septembre 2011 selon la 7e édition de la liste des oiseaux de l'Amérique du Nord et sa 52e mise à jour (North American Classification Committee. 2011).

Annexe 8 Espèces de mammifères présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2014)	Observations espèces à statut ²
Belette sp.	<i>Mustela sp.</i>		
Campagnol à dos roux de Gapper	<i>Clethrionomys gapperi</i>		
Campagnol des champs	<i>Microtus pennsylvanicus</i>		
Castor du Canada	<i>Castor canadensis</i>		
Cerf de Virginie	<i>Odocoileus virginianus</i>		
Chauve-souris argentée	<i>Lasionycteris noctivagans</i>	SDMV	PNMSB (2009)
Chauve-souris cendrée	<i>Lasiurus cinereus</i>	SDMV	PNMSB (2009)
Chauve-souris rousse	<i>Lasiurus borealis</i>	SDMV	PNMSB (2009)
Condylure à nez étoilée	<i>Condylura cristata</i>		
Coyote	<i>Canis latrans</i>		
Écureuil gris ou noir	<i>Sciurus carolinensis</i>		
Écureuil roux	<i>Tamiasciurus hudsonicus</i>		
Grande chauve-souris brune	<i>Eptesicus fuscus</i>		
Grande musaraigne	<i>Blarina brevicauda</i>		
Hermine	<i>Mustela herminea</i>		
Lapin à queue blanche	<i>Sylvilagus floridamus</i>		
Lièvre d'Amérique	<i>Lepus americanus</i>		
Loutre de rivière	<i>Lutra canadensis</i>		
Marmotte commune	<i>Marmota monax</i>		
Marte d'Amérique	<i>Martes americana</i>		
Moufette rayée	<i>Mephitis mephitis</i>		
Musaraigne cendrée	<i>Sorex cinereus</i>		
Musaraigne fuligineuse	<i>Sorex fumeus</i>		
Musaraigne pygmée	<i>Microsorex hoyi</i>		
Orignal	<i>Alces alces</i>		
Pékan	<i>Martes pennanti</i>		
Petite chauve-souris brune	<i>Myotis lucifugus</i>	EVD	PNMSB (2005)
Porc-épic d'Amérique	<i>Erethizon dorsatum</i>		
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>		
Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>		
Renard gris	<i>Urocyon cinereoargenteus</i>	Me	2012-2013
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>		
Souris commune	<i>Mus musculus</i>		
Souris sauteuse des bois	<i>Napaeozapus insignis</i>		
Souris sauteuse des champs	<i>Zapus hudsonicus</i>		
Souris sylvestre	<i>Peromyscus maniculata</i>		
Tamia rayé	<i>Tamias striatus</i>		
Taube à queue velue	<i>Parascalops breweri</i>		
Vison d'Amérique	<i>Mustela vison</i>		

¹ Statut mis à jour en mars 2014

Statut fédéral : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

² Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.
PNMSB : Observations uniquement sur le territoire du parc national du Mont-Saint-Bruno

Annexe 9 Espèces de poissons présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2014)	Observations espèces à statut ²
Achigan à grande bouche	<i>Micropterus salmoides</i>		
Achigan à petite bouche	<i>Micropterus dolomieu</i>		
Anguille d'Amérique	<i>Anguilla rostrata</i>	Me, SDMV	2007
Barbotte brune	<i>Ameiurus nebulosus</i>		
Barbotte des rapides	<i>Noturus flavus</i>		
Barbue de rivière	<i>Ictalurus punctatus</i>		
Brochet maillé	<i>Esox niger</i>	C2, SDMV	2001
Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>		
Chevalier blanc	<i>Moxostoma anisurum</i>	C2	
Chevalier cuivré	<i>Moxostoma hubbsi</i>	EVD, Me	2008
Chevalier de rivière	<i>Moxostoma carinatum</i>	P, V	2007
Chevalier jaune	<i>Moxostoma valenciennesi</i>	C2	
Chevalier rouge	<i>Moxostoma macrolepidotum</i>		
Crapet arlequin	<i>Lepomis macrochirus</i>		
Crapet de roche	<i>Ambloplites rupestris</i>		
Crapet-soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>		
Cyprinidés sp.	<i>Cyprinidae</i> sp.		
Doré jaune	<i>Sander vitreus</i>		
Épinoche à cinq épines	<i>Culaea inconstans</i>		
Fouille-roche zébré	<i>Percina caprodes</i>		
Grand brochet	<i>Esox lucius</i>		
Lépisosté osseux	<i>Lepisosteus osseus</i>		
Marigane noire	<i>Pomoxis nigromaculatus</i>		
Maskinongé	<i>Esox masquinongy</i>	C3	
Méné à nageoires rouges	<i>Luxilus cornutus</i>		
Méné à museau arrondi	<i>Pimephales notatus</i>		
Méné à queue tachée	<i>Notropis hudsonius</i>		
Méné d'herbe	<i>Notropis bifrenatus</i>	P, V	2001
Méné émeraude	<i>Notropis atherinoides</i>		
Méné jaune	<i>Notemigonus crysoleucas</i>		
Méné pâle	<i>Notropis volucellus</i>		
Meunier noir	<i>Catostomus commersonii</i>		
Meunier rouge	<i>Catostomus catostomus</i>		
Mulet à cornes	<i>Semotilus atromaculatus</i>		
Omisco	<i>Percopsis omiscomaycus</i>		
Quitouche	<i>Semotilus corporalis</i>		
Perchaude	<i>Perca flavescens</i>		
Poisson-castor	<i>Amia calva</i>		
Raseux-de-terre gris	<i>Etheostoma olmstedi</i>		
Tête-de-boule	<i>Pimephales promelas</i>		
Umbre de vase	<i>Umbra limi</i>		

¹ Statut mis à jour en mars 2014

Statut fédéral : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Espèces candidates des sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC :

C1: espèce candidate de priorité élevée • C2: espèce candidate de priorité intermédiaire • C3: espèce candidate de priorité inférieure

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

² Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

Annexe 10 Définitions des codes utilisés pour déterminer le statut de l'espèce et l'abondance relative des oiseaux du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante¹

Statut de l'espèce :

Le statut de l'espèce dans le territoire considéré est indiqué par des lettres majuscules, comme suit :

NM (Nicheur Migrateur)

Niche ou a déjà niché dans le parc. Espèce nicheuse qui arrive au printemps, niche dans le territoire considéré et part à l'automne vers ses quartiers d'hiver, généralement situés plus au sud. Quelques individus de certaines de ces espèces peuvent réussir à hiverner (ex : chardonneret jaune).

NR (Nicheur Résidant)

Niche ou a déjà niché dans le parc. Espèce nicheuse dont la majeure partie des effectifs demeure à l'intérieur du territoire durant toute l'année (ex : mésange à tête noire).

NS (Nicheur Sédentaire)

Espèce nicheuse dont la totalité des effectifs demeure à l'intérieur du territoire durant toute l'année (ex : gélinotte huppée).

M (Migrateur)

Espèce présente uniquement au cours de ses migrations annuelles entre ses quartiers d'hiver, situés habituellement plus au sud et sa zone de nidification située plus au nord (ex : paruline rayée).

V (Visiteur)

Niche en général dans la région et peut être observé au parc (ex : grand Héron). D'autres n'y sont présentes qu'en hiver (ex : sizerin flammé). Certaines espèces peuvent se retrouver hors de l'aire qu'elle occupe habituellement, par suite de divers phénomènes de dispersion pré et post nuptiale, déviation hors du corridor de migration, phénomènes météorologiques inhabituels (ex : mouche à ventre roux). Présences d'habitats transitoires, etc.

H (Hivernant)

Espèce présente en hiver, i.e. : au moins en janvier et en février. Ce code est également indiqué pour les Nicheurs migrants (NM), les Migrateurs (M) et les Visiteurs (V) qui séjournent en hiver dans le territoire considéré. Le code « H » n'est indiqué que pour les espèces dont on connaît au moins un hivernage réussi, i.e. : une présence continue en janvier et en février. Il n'est pas indiqué pour les espèces dont on connaît que des présences isolées en hiver.

¹ Tiré de Parc national du Mont-Saint-Bruno. 2005. *Statut et abondance relative de l'avifaune du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante*. Préparé par Pierre Wery, garde-parc patrouilleur, service de la conservation et de l'éducation. Saint-Bruno-de-Montarville, Québec. 27 pages.

